

M O T I F S
D E M A F O I
EN JÉSUS-CHRIST.



par Louis-François MUYART de

VOUGLANS

GE. BN. 122,305

M O T I F S

D E M A F O I

EN JÉSUS-CHRIST.

PAR UN MAGISTRAT, *M^r De Vouglans*



A P A R I S;

Chez { la Veuve HÉRISSANT, Imprimeur du Cabinet du Roi, rue S. Jacques.
les freres ESTIENNE, Libraires, rue S. Jacques, à la Vertu.
Charles-Pierre BERTON, Libraire, rue S. Victor, au Soleil Levant.

M. D C C. L X X V I.

Avec Approbation & Privilège du Roi.







M O T I F S
DE M A F O I
EN JÉSUS-CHRIST,
PAR UN MAGISTRAT.

*Lettre à Madame de ***.*

Vous vous alarmez, Madame, sur les progrès rapides que paroît faire cette nouvelle Secte qu'on appelle la *Philosophie du temps*. Vous ne pouvez sans frémir, dites - vous, entendre les horribles blasphêmes que ces apôtres de l'incrédulité ne cessent

A

(2)

de proférer contre notre Sainte Religion & son divin Auteur. Cependant j'ai la satisfaction de voir que, malgré ces assauts journaliers qu'on livre à votre piété, elle n'en est pas devenue moins active, & même qu'elle n'a fait que s'élever de plus en plus au-dessus du respect humain qui en est le plus dangereux écueil. Ah! que des mouvemens si peu naturels sont bien capables, Madame, de vous rassurer! Pourriez-vous ne pas les regarder comme l'effet de cette promesse infallible faite à notre Église & à tous ceux qui lui resteront inviolablement attachés. Toujours attaquée & jamais vaincue! guerres, persécutions continuelles à essuyer. Voilà quel est & doit être nécessairement le partage d'une Religion divine, & par-là même intolérante comme la nôtre.

(3)

En effet, quand, l'Évangile à la main, je parcours d'un autre côté l'histoire de l'Église, puis-je douter que ce qui arrive aujourd'hui ne dût nécessairement arriver; puisque j'y trouve une conformité parfaite avec les évènements qui ont déjà réalisé une partie des mêmes prédictions. Eh! Comment, après tout, n'aurions-nous pas lieu de nous attendre qu'il en sera de ces nouvelles attaques comme de celles qui les ont précédées? Nos ennemis actuels seroient-ils donc plus redoutables que ces premiers Philosophes anti-chrétiens qu'ils ne font que copier? auroient ils donc plus de science, se piqueroient-ils d'une plus grande austérité dans leurs mœurs que les Celse, les Porphyre, les Appollonius de Thianes & les Julien, ces terribles fléaux de l'Église naissante?

A ij

(4)

ou plutôt surpasseroient-ils en lumieres & en éloquence les Origene, les Tertullien, les Jérôme, les Augustin, les Chrysofôme & les Cyrille qui ont confondu, qui ont foudroyé ces grands Génies de l'antiquité payenne: tellement que nous ignorerions même jusqu'à leurs noms & leurs ouvrages, s'ils ne nous avoient été transmis par ces premiers Héros du Christianisme (1).

(1) Nous ne connoissons les Ouvrages de *Celse*, que par Origène; & ceux de *Porphyre*, que par saint Jérôme & par Eusébe dans la préparation évangélique. Quant à *Julien*, il ne nous reste de ses ouvrages, contre les Chrétiens, que ce qui nous en est rapporté par Saint Grégoire de Nazianze & Saint Cyrille. Pour *Appollonius* de Thianès, ce Philosophe Pythagoricien si fameux par ses prestiges, & que les Auteurs Payens ont osé comparer à Jésus-Christ, il a disparu, comme ceux dont nous venons de parler, sans laisser ni Secte ni Disci-

Mais si notre Religion, dans le temps même où elle ne faisoit que de naître, a su triompher d'ennemis aussi puissans, & d'autant plus dangereux, qu'étant plus voisins de son établissement, ils étoient plus à portée d'en découvrir les erreurs & les superstitions, s'il y en avoit eu : avec combien plus d'avantages ne devoit-elle pas le faire aujourd'hui, qu'elle a acquis de nouvelles forces, de nouvelles preuves de sa vérité, par l'accomplissement des prédictions qui devoit suivre son établissement. Eh quoi ! devoit-on s'attendre à la voir troubler encore, après une possession constante & paisible

ples : en sorte que nous ne le connoissons que par l'histoire que Philostrate nous a laissé de sa vie, d'après le récit que lui en avoit fait un certain *Damis*, qui avoit été compagnon de ses voyages.

A iij

(6)

de plus de quinze siècles qui se font écoulés depuis les victoires qu'elle a remportées sur ces premiers Sectaires? Falloit-il qu'il fût réservé à notre siècle de voir recommencer ces attaques, & reproduire ces mêmes erreurs sous une forme dogmatique, imaginée pour la première fois, par un obscur Philosophe (1), que nous connoîtrions encore moins que les premiers, si un goût funeste pour la nouveauté, secondé par les prestiges de l'éloquence de certains esprits superbes & singuliers, n'avoit fait revivre, de nos jours, son affreux système.

Mais, au surplus, qu'y a-t-il donc dans ces nouveaux Philosophes qui puisse, Madame, vous en imposer? Voyez leur

(1) Spinoza.

doctrines; voyez leur maniere de disputer; voyez leurs mœurs; & vous les aurez bientôt appréciés.

Qu'est-ce en effet que leur doctrine? sinon un tissu d'absurdités, de contradictions & d'inconséquences; un réchauffé de tout ce qui a été dit & réfuté mille fois; ou plutôt, je ne puis mieux vous les dépeindre, à cet égard, que d'après les expressions de M. Bossuet (1), qui les a emprunté lui-même de l'Apôtre S. Jude: « Ce sont, » *dit-il*, des nuées sans eau, des » Docteurs sans doctrine, qui » blasphèment ce qu'ils ignorent » & qui se corrompent dans ce » qu'ils savent. »

Faut-il s'étonner, après cela, de leur maniere de procéder dans les disputes, je veux dire

(1) Dans son Sermon pour l'ouverture de l'Assemblée du Clergé, en 1682.

de les voir passer rapidement d'une question à une autre, sans vouloir en approfondir aucune; & pour tâcher de s'échapper aux argumens qui les pressent, se retrancher, tantôt dans des dénégations sèches des faits les plus constans; tantôt recourir à des citations vagues d'autorités tronquées qu'ils n'ont jamais vu dans leurs sources; mais surtout à de vives sorties contre les Ministres de l'Eglise & ceux qui professent hautement notre Religion, qu'ils ne taxent rien moins que d'esprits foibles & superstitieux; comme si nous pouvions rougir d'une Religion qui a été celle des *Paul*, des *Augustin*, des *Jérôme*, des *Bernard*, des *Thomas d'Aquin*, des *Bossuet*, des *Fénelon*, des *Paschal* & de tant d'autres personnages qui ont toujours passé, sans contre,

(9)

dit, pour les plus grands génies de leur siècle.

Mais si vous joignez à tout cela le tableau de leurs mœurs, Ah! C'est ici, Madame, que nous ne voyons que trop vérifier ces paroles du Psalmiste : *L'Impie a dit dans son cœur, il n'y a point de Dieu ;* & que nous pourrions nous écrier avec deux Philosophes Chrétiens du dernier siècle, que rien n'est plus capable d'inspirer du respect pour notre Religion, que de voir le caractère de ceux qui la combattent ; puisqu'ils ne la combattent en effet, que parce qu'ils ne la connoissent pas, & qu'ils ont intérêt d'empêcher qu'on ne la connoisse?

Or, c'est précisément parce que l'on attaque notre Religion sans la connoître que nous devons la défendre, parce que

A v.

nous la connoissons. Quand je dis *la défendre*, je n'ignore pas qu'il faut avoir une mission particulière pour cela. Je fais que ce droit est principalement réservé à ceux que l'Eglise a préposé à cet effet. Mais je fais aussi en même temps qu'en ma qualité de simple fidèle, je dois, comme dit l'Apôtre des Gentils, rendre raison de ma foi; & que, dans une cause commune, nous devenons tous soldats (1).

Je laisse donc aux Théologiens le soin de discuter la partie de la Religion qui concerne le Dogme; je veux dire, qui tend à prouver l'existence d'un Dieu, la nécessité d'un culte, l'unité de ce culte, la nécessité & la vérité d'une révélation. Je laisse à leurs savantes plumes le soin de

(1) S. Paul, Rom. 1.

démontrer la divinité de cette même Religion par l'incompréhensibilité de ses Myftères, par la sublimité & la pureté de sa morale, par son ancienneté qui la fait remonter aux premiers âges du monde, par l'abondance des secours qu'elle nous ménage dans ses Sacremens, par la magnificence de ses promesses, & enfin par la rigueur & l'éternité des peines dont elle menace ceux qui ne la croyent pas.

Pour moi, je me borne à ce qui est le plus de mon ressort, à la partie historique de cette même Religion; je veux dire à la discussion particulière des faits qui servent à en démontrer la vérité. Je me renferme d'autant plus volontiers dans cette manière de défendre ma Religion par les *faits*, que ces faits une fois prouvés tranchent absolument

A vj

toute difficulté en cette matière; parce qu'en effet il n'est point, comme l'on fait, de raisonnement qui puisse tenir contre la réalité d'un fait. C'est aussi la défense la plus ordinaire qui a été employée par les Apôtres, & par Jésus-Christ lui-même lorsqu'il renvoyoit à ses œuvres ceux qui ne vouloient pas en croire à sa parole.

Ne pourrois-je pas d'ailleurs me croire autorisé, en quelque sorte, à tenter ce genre de défense, par l'avantage particulier que peut me donner une étude de plus de trente années de cette partie de notre droit public qui nous apprend à connoître la valeur & les différens degrés d'une preuve? Voici donc, Madame, puisque vous voulez bien me permettre de vous exposer ici les motifs qui

me rendent si zélé pour la défense de ma Religion, quel a été le résultat de l'examen approfondi que j'en ai fait (même d'après les Auteurs Juifs & Payens) dans les intervalles que m'ont laissé les fonctions de mon état.

Parmi les faits qui m'ont paru les plus propres à démontrer la vérité de notre Religion, je me suis attaché principalement à ceux qui tendent à prouver la divinité de son Auteur, ou plutôt à ceux qu'il a indiqué lui-même, comme autant de preuves incontestables de la divinité de la Religion qu'il enseignoit.

Jésus-Christ a dit qu'il étoit le Messie, le Fils de Dieu, & Dieu lui-même. Il l'a dit, & a donné, pour preuve de ce qu'il disoit, ces trois choses; l'accom-

plissement des Prophéties en sa Personne, ses Miracles, & la vérité de ses Prédications.

En effet, s'il est vrai qu'il a réuni dans sa Personne tous les caractères sous lesquels le Messie a été désigné par les Prophètes : comme il n'a pas été dans son pouvoir de se donner ces différens caractères, c'est-à-dire, de se choisir des Ancêtres, de se préparer une naissance, & de disposer à propos toutes les circonstances qui devoient l'accompagner ; il lui auroit été impossible par conséquent, s'il n'eût pas été le véritable Messie, d'en imposer sur tous ces points : d'autant plus que les livres, qui contenoient ces Prophéties, étoient entre les mains de ses ennemis, & antérieurs de plusieurs siècles au temps où il a paru.

Et pareillement, s'il est vrai :

qu'il a fait des Miracles, comme il ne les a opérés qu'au nom de son Pere, qui étant le Dieu de vérité n'a pu se prêter au mensonge & à l'imposture; il faut convenir qu'il étoit effectivement le Fils de Dieu, tel qu'il s'est annoncé en les opérant.

Enfin, s'il y a preuve que les Prédications qu'il a faites ont été justifiées par l'événement, il s'ensuit nécessairement que, n'y ayant qu'un Dieu qui puisse pénétrer dans l'avenir, & que Jésus-Christ ayant désigné l'accomplissement de ces mêmes Prédications pour preuve de sa divinité, on ne peut non plus lui contester cette dernière qualité, que les deux précédentes.

Or, tel est, Madame, l'avantage de la Religion que nous professons, que ces trois différens genres de preuves indiquées

par son Auteur lui-même, concourent également à en démontrer la vérité de la manière la plus incontestable.

I. PREUVES
que Jésus-Christ est le vrai Messie, par l'accomplissement des Prophéties en sa Personne.

D'abord, quant à *l'accomplissement des Prophéties dans la personne de Jésus-Christ.*

Vous savez, Madame, que, suivant ces Prophéties, ce Messie si désiré des Nations, comme devant être le Médiateur entre Dieu & les hommes, devoit être conçu dans le sein d'une Vierge. Qu'il devoit naître dans un certain temps, c'est-à-dire, après la révolution des 70 semaines marquées par Daniel, & lorsque le sceptre seroit sorti de la Tribu de Juda. Qu'il devoit être de la Race de David & naître à Bethléem lieu de la naissance de ce Roi. Qu'il devoit être puissant en œuvres & en paroles. Qu'il devoit

ſervir de modèle à tous les états ;
 donner des leçons de toutes les
 vertus, & ſur-tout de l'humilité,
 afin d'expier par-là l'orgueil qui
 avoit fait dégénérer le premier
 homme de l'état d'innocence
 où il avoit été créé. Qu'il devoit
 auffi, par conféquent, ſouffrir
 toutes les miſeres attachées à
 la condition humaine, la faim,
 la ſoiſ, la pauvreté, & même une
 mort des plus cruelles & des
 plus ignominieuſes : mais auffi
 que cette mort devoit être ſui-
 vie d'une réſurrection glorieuſe,
 laquelle ſeroit elle-même ſuivie
 de pluſieurs autres événemens
 merveilleux, tels que la répro-
 bation des Juifs, l'établiſſement
 de ſa Religion par toute la terre
 & ſa perpétuité juſqu'à la con-
 ſommation des ſiècles.

Tous ces caractères ſe trou-
 vent annoncés dans une foule

de passages qu'il seroit trop long de rapporter ici. L'on peut voir, sur-tout à ce sujet, les Prophéties d'*Isaïe*, de *Jérémie*, de *Zacharie* & de *David* (1), qui sont tellement précises sur les circonstances qui devoient accompagner la naissance, la vie, la passion & la mort du Messie, qu'on diroit qu'ils en ont plutôt parlé en Historiens qu'en Prophetes. En sorte qu'on ne peut trop s'étonner de voir que les Juifs, de qui nous tenons ces mêmes Prophéties, se soient aveuglés jusqu'au point de méconnoître le Messie au milieu des humiliations & des opprobres; & de ne chercher dans lui qu'un Roi de gloire qui de-

(1) *Isaïe*, C. 1, V. 3, & C. 53, V. 5 & 9. *Jérémie* 11, V. 18-21. *Zacharie* 12, V. 1. *David*, Ps. 7-8-22-23.

voit les délivrer du joug des Romains; tandis qu'ils avoient sous les yeux une infinité de textes les plus clairs qui leur marquoient l'état de dénuement & de souffrance où ce même Messie devoit vivre & mourir; & entr'autres ceux-ci d'Isaïe & de David, où il est dit, en parlant du Messie, *que Dieu l'a chargé lui seul de l'iniquité de tous.... qu'il a été offert, parce que lui-même l'a voulu.... qu'il sera mené à la mort comme une brebis qu'on va égorger.... qu'il sera mis au nombre des scélérats..... qu'il n'aura point d'autre sépulture que celle des impies, & que toutesfois il sera enseveli comme les riches, parce qu'il n'étoit coupable d'aucun péché.... qu'enfin son ame ne sera point laissée dans le tombeau, & que*

ja chair n'éprouvera point la corruption.....

Vainement chercheroient-ils à s'excuser sur ce que les différens caractères que devoit avoir le Messie ne se trouvent pas tous rassemblés dans les mêmes Prophéties? comme s'ils pouvoient se dissimuler, qu'il étoit dans l'ordre de la sagesse divine que cela fût ainsi; puisque si chaque Prophète avoit donné une description exacte & dégagée du Messie, il n'auroit pas été possible de le méconnoître; & par conséquent les Juifs n'auroient pas eux-mêmes commis d'attentat sur sa Personne. Il falloit donc nécessairement, pour l'entier accomplissement de ces Prophéties, qu'elles fussent disposées de manière à cacher le Messie sous un voile au travers duquel

il ne fut pas impossible de le reconnoître; mais qui le dérobat au moins à la vue de ceux qui n'y feroient pas une exacte attention. Aussi voit-on, en suivant l'ordre des temps & des Prophetes, que Dieu s'ouvroit peu à peu, afin de nourrir l'attente & l'espérance de son peuple, & qu'il débrouilloit par-là insensiblement le grand Mystere de l'Incarnation qu'il avoit résolu avant tous les siècles.

Il ne reste donc plus qu'à justifier l'accomplissement exact de toutes ces Prophéties dans la personne de Jésus-Christ, en les appliquant successivement à chacune des circonstances particulieres qui ont accompagné sa naissance, sa vie & sa mort, & aux événemens qui ont suivi cette mort,

D'abord, si je le considère dans sa *naissance*, j'y trouve précisément le même temps, le même lieu, & généralement toutes les circonstances qui devoient caractériser celle du Messie suivant les Prophetes.

Je ne veux pour cela d'autre preuve que celle qui nous est administrée par les Juifs eux-mêmes. Je veux parler de cette décision solennelle que porterent leurs Rabbins consultés par Hérodès à l'occasion de l'arrivée des Rois-Mages, sous la conduite d'une étoile miraculeuse, à Jérusalem; décision dont le résultat fut, comme l'on fait, que c'étoit précisément dans ce même temps-là que le Messie devoit naître, suivant les prophéties. Que les 70 semaines prédites par Daniel venoient de s'accomplir. Que le lieu de sa naissance devoit

être à Bethléem, ville de David dans la Tribu de Juda. . . . Ce fut aussi en conséquence de cette même décision qu'Hérodes troublé par la crainte d'être détrôné, se détermina à cet horrible massacre de tous les enfans au-dessous de l'âge de trois ans, qui se trouvoient dans la contrée de Bethléem. Ce massacre nous est attesté par les Auteurs payens même* ; & nous savons d'ailleurs, d'après l'histoire des Juifs**, que l'on étoit tellement persuadé de la venue du Messie dans ce même temps-là, que jusqu'alors personne n'avoit osé se qualifier de ce nom ; & que les courtisans d'Hérodes prirent delà occasion d'amuser son orgueil de l'idée flatteuse qu'il étoit lui-même cet homme extraordinaire qui devoit paroître dans ce temps-là. C'est aussi à ce sujet que M. Cre

* Voyez
Macrobe.

** Voyez
Joséphe.

vier à la fin de son Histoire Romaine releve si judicieusement ces deux circonstances remarquables qui préparoient alors, dit-il, à ce grand événement suivant les desseins de Dieu sur la rédemption des hommes. *L'une*, que la paix venoit d'être rendue par Auguste à tout l'univers. *L'autre*, que la puissance souveraine qui avoit été exercée jusqu'alors par le Sénat Romain venoit de passer entre les mains d'un seul maître. Deux circonstances qui étoient en effet les plus propres à favoriser la connoissance du Messie en facilitant l'extension de son Eglise par toute la terre. Me seroit-il permis de citer encore à l'appui de ce jugement celui qui en avoit déjà été porté par les deux plus sages Philosophes du Paganisme (Socrate & Platon), lesquels à la
vue

vue de la corruption générale qui regnoit de leur temps, ne purent s'empêcher de s'écrier: *Que personne ne pouvoit réformer les hommes & les instruire dans la piété, si la Divinité, prenant pitié d'eux, n'envoyoit quelqu'un pour cela.....*

Mais si des circonstances de sa naissance l'on passe à celles de sa *Vie*, peut-on ne pas reconnoître dans Jésus-Christ les vrais caractères du Messie annoncé par les Prophetes? Que voit-on en effet dans sa conduite & dans ses actions, que le modèle des vertus les plus parfaites, la justice, la patience, la tempérance & la chasteté? mais l'on en remarque deux sur-tout qui le rendent infiniment supérieur aux plus sages Philosophes de l'antiquité; savoir, l'*humilité*, par laquelle il enseignoit le mépris des

B

richesses & l'amour des humiliations & des souffrances; & la *charité*, par laquelle il apprenoit à aimer jusqu'à ses ennemis même. Aussi nous a-t-il donné les plus parfaits exemples de ces deux vertus. Il a vécu dans un état de pauvreté & du dénuement le plus entier. Il s'est montré doux & affable à tout le monde, & particulièrement aux pécheurs. Il étoit compatissant pour les malheureux, & s'attendrissoit sur leur sort jusqu'aux larmes. Il se faisoit tout à tous. Sa maniere de vivre n'avoit rien à l'extérieur de singulier. Il alloit aux fêtes & aux repas quand la bienséance l'exigeoit. Il étoit bon ami, bon patriote, bon citoyen, & possédoit dans le degré le plus éminent toutes les vertus sociales. Il recommandoit le respect & l'obéissance envers les

Supérieurs ; & les Princes temporels. Il payoit exactement le tribut, & vouloit qu'on rendît à César ce qui étoit à César, comme à Dieu ce qui étoit à Dieu. Il vouloit aussi par la même raison qu'on écoutât les Ministres qui avoient une mission particulière pour enseigner ; & qu'on les respectât comme étant assis sur la Chaire de Moïse, malgré les défauts personnels qu'ils pourroient avoir. Il n'a jamais voulu s'ingérer dans la discussion des affaires temporelles. Il vouloit que chacun se renfermât dans les bornes de son état. En un mot, il a mené une vie si parfaite & si irréprochable, qu'il a pu défier ses ennemis de le convaincre d'aucun péché*.

Mais, que dirons-nous de sa *Doctrine* ? Peut-on ne pas la regarder comme divine quand on

* Quis
ex vobis
arguet me
de peccato.

voit la sagesse admirable de ses réponses, l'énergie de ses paraboles, la profondeur de la science dans les Écritures, qui étoit telle, que les Juifs dans leur étonnement se demandoient entr'eux où il avoit pu la puiser, ne l'ayant jamais appris de qui que ce soit*.

Quelle morale plus sublime en effet, & en même temps plus simple que celle qu'il nous enseigne dans son Evangile, où l'on trouve des leçons merveilleuses de conduite pour tous les états, pour les grands & les petits, pour les jeunes & les vieux, pour les peres & les enfans, pour les maris & les femmes, pour les vierges, pour les supérieurs & les inférieurs, pour les Rois & les sujets: en un mot qui contient lui seul plus de maximes à la fois que l'on n'en trouve dans tous les gros volumes réunis de nos Législateurs

* Voyez
S. Jean,
chap. 1.

tant anciens que modernes? C'est cependant (qui le croiroit, si nous n'en avions d'ailleurs les preuves les plus certaines?) c'est ce même Evangile qui a été l'ouvrage d'un homme âgé de trente ans, c'est-à-dire, d'un âge où à peine la raison peut se faire entendre au milieu du tumulte des passions, élevé d'ailleurs dans une condition obscure, sans les secours de l'étude & de l'expérience. C'est dans ce petit volume, à peine suffisant pour contenir les simples statuts d'une communauté, que l'on trouve le règlement, le code général de l'univers; enfin un chef-d'œuvre de sagesse & d'équité, tel qu'il n'y en eut jamais qui puisse lui être comparé.

Mais ce n'est pas tout: le Messie, suivant les Prophetes, ne de-

II. PREU-
VE que J.-C.
est Fils de
Dieu par les

B iij

miracles
qu'il a opérés
au nom
de son
Pere.

voit pas seulement donner des leçons & des exemples de vertus; il devoit encore être puissant en paroles & en œuvres; il devoit justifier sa mission par des *miracles*. C'est aussi par-là principalement que Jésus-Christ offroit de prouver, comme nous l'avons dit, qu'il étoit le Fils de Dieu: « Si je ne fais pas, *disoit-il* aux Juifs*, les œuvres de mon Pere, ne me croyez point; mais si je les fais, quand vous ne voudriez pas me croire, croyez à mes œuvres, afin que vous connoissiez, & que vous croyiez que le Pere est en moi, & moi dans le Pere. » Aussi avec quelle puissance, avec quel ton d'autorité ne l'a-t-on pas vu commander aux vents & à la mer, chasser les démons après leur avoir imposé silence, ou les avoir forcé de lui rendre hom-

* Voyez
S. Jean,
chap. 10,
verset 22,
40.

mage comme à leur vainqueur ?
 Quelle forte impression sur-tout
 ne faisoit pas l'onction de sa di-
 vine parole sur les esprits & sur
 les cœurs; jusqu'à se faire suivre
 dans les déserts par des milliers
 de personnes à qui le charme de
 l'entendre faisoit oublier la faim
 même ?

Quelles œuvres merveilleuses
 cette puissante parole n'a-t-elle pas
 d'ailleurs opéré ? Fut-il jamais quel-
 qu'un qui ait fait de si grands
 miracles, en si grand nombre &
 de tant d'especes différentes ? Il
 a rendu la vue aux aveugles,
 l'ouïe aux sourds, la parole aux
 muets. Il a redressé les boiteux,
 guéri les malades, ressuscité les
 morts, &c.

Mais s'il ne fut jamais de plus
 grands miracles & en plus grand
 nombre que ceux qu'il a faits,
 sur-tout pendant les trois der-

nieres années de sa vie, l'on peut dire en même temps qu'il n'en fut jamais de plus authentiques ni de plus avérés. Indépendamment de la preuve qu'on en trouve dans les propres livres des Juifs (1), nous avons là - dessus les aveux les plus formels de la part des Payens même. Julien, Celse & Porphyre, les ennemis les plus déclarés du nom chrétien, n'ont pu s'empêcher de rendre hommage à la certitude de ces miracles (2). A la vérité ils ont tâché

(1) Voyez les textes du Talmud des Midraschim, du Talmud de Babylone, de celui de Jérusalem ; & les extraits des Sopher Toldot Jeschu c'est - à - dire, livre des générations de Jésus.

(2) Voyez Origène contre Celse, liv. 8. Voyez aussi Eusèbe, prép. évang. liv. 5, chap. 1, contre Julien & Porphyre. Voyez les Dialogues de S. Justin avec Triphon, & de Philipator dans Lucien, & celui de Cécilius dans Minutius Félix. Voyez aussi Hyéroclès & Arnobe.

d'en dénaturer la cause en les attribuant à des *opérations magiques*. Mais vaine ressource que les Juifs avoient déjà imaginée avant eux, & sur laquelle ils furent confondus par cette admirable réponse de Jésus-Christ lui-même, que ces miracles, qui ne tendoient qu'à détruire l'empire de Satan, ne pouvoient être regardés comme son ouvrage, à moins que de le supposer contraire à lui-même.

Mais en donnant ses miracles pour une des preuves de sa mission, Jésus-Christ n'a pas voulu parler seulement de ceux qu'il opéroit sur les étrangers, mais encore de ceux qu'il devoit opérer sur lui-même; & c'est ici la dernière espèce de preuve par laquelle il a voulu établir que, non-seulement il étoit le Messie

III. PREUVE que Jésus-Christ est Dieu par la vérité de ses prédictions.

B v.

& le Fils de Dieu, mais encore Dieu lui-même, *la vérité de ses prédictions.*

Ces prédictions portoient principalement sur ces trois points; le genre de supplices & de mort qu'il devoit endurer; la résurrection qui devoit suivre cette mort; enfin les effets que devoient produire cette mort & cette résurrection, tels que la réprobation des Juifs, la vocation des Gentils, & la perpétuité de son Eglise jusqu'à la consommation des siècles.

Or de toutes ces prédictions l'on fait qu'il n'en est aucune que l'événement n'ait parfaitement justifié jusqu'ici. D'abord quant au genre de supplices & de mort qu'il devoit endurer; nous voyons en effet qu'il n'y a pas eu jusqu'à la moindre circonstance de sa Passion qui ne soit arrivée telle qu'il l'avoit prédite. Je veux par-

ler entr'autres de la trahison de Judas, de l'abandon de ses Apôtres & Disciples, du reniement de S. Pierre, de sa flagellation, mais sur-tout de son crucifiement qu'il a annoncé de la manière la plus précise dans ces deux endroits de son Evangile, où il dit que *comme Moysè avoit élevé le serpent dans le désert, il falloit de même que le Fils de l'Homme fût élevé**. *& que lorsqu'il seroit élevé l'on connoitroit alors qui il étoit***....

* Voyez S. Jean, chap. 3, verset 14.

** Voyez *ibid* ch. 8, verset 21. 30.

Au reste, Jésus-Christ étant Homme & Dieu tout ensemble, tous ses Mysteres devoient nécessairement être mêlés de grandeur & d'abaissement. Aussi voit-on qu'au milieu des opprobres & des tourmens inouïs qui ont terminé une si belle vie, il a montré une grandeur d'ame à laquelle on ne voit rien de com-

parable, jufqu'à prier pour fes propres bourreaux. Prodige de fermeté & de patience qui a arraché ce bel éloge de la plume d'un des plus fameux Philofophes de nos jours; lorsqu'après avoir fait le parallèle de la mort de Jéfus-Christ avec celle de Soerate, il conclut par dire que celui-ci eft mort en homme, mais que Jéfus-Christ eft mort en Dieu.

Je ne parle pas ici des autres prodiges éclatans qui accompagnèrent cette mort, notamment de cete fameufe *Éclipse* qui couvrit alors tout l'univers*. Je pourrois ajouter auffi les hommages particuliers que furent forcés de rendre à fon innocenee, & le *Juge* même qui l'avoit condamné, par l'infcription qu'il fit mettre fur la Croix; & les *Juifs* les propres accusateurs, par l'impuiffance où il les mit de lui reprocher

* Voyez
Phégon.

d'autre crime que de s'être dit le Fils de Dieu; & de s'être vanté qu'il détruiroit le temple, & qu'il le rebâtiroit dans trois jours.

Jésus-Christ est mort, parce que, comme Homme, il devoit mourir, & qu'en sa qualité de Messie & de fils de Dieu il devoit se donner en victime d'expiation & de propitiation pour les hommes auprès de son Pere(1): mais aussi, comme Dieu, il devoit faire voir que cette mort étoit absolument volontaire de sa part, en se ressuscitant lui-même par sa propre vertu. Nous voici, Ma-

(1) Voyez S. Paul, 1.^{re} Epître à Timothée, ch. 2, verset 5 & 6, où il dit: « Qu'il n'y a qu'un Dieu & qu'un Médiateur entre Dieu & les hommes, qui est Jésus-Christ-Homme, lequel s'est livré lui-même pour être le prix de la rédemption de tous, & pour rendre son témoignage au temps qui avoit été marqué. »

dame, au plus grand des Miracles, à celui qu'on peut appeller par excellence le *miracle des miracles* ; puisque tous les autres ne se sont opérés qu'en vue & en confirmation de celui-ci ; & que c'est en effet celui qui caractérise le plus essentiellement la divinité de notre Religion. Car enfin si, comme dit l'Apôtre *, Jésus-Christ n'est point ressuscité, notre foi est vaine, nous sommes les plus malheureux de tous les hommes, puisqu'elle nous laisseroit sans espérance, en nous livrant à toutes sortes de maux & de persécutions ; mais si au contraire il est véritablement ressuscité, comme il l'avoit prédit, nous avons dès-lors un titre assuré pour partager sa gloire en suivant la Religion qu'il nous a tracé.

Oui Jésus-Christ est ressuscité ;

* Voyez
S. Paul,
1.^{re} Epître
aux Corin-
thiens, ch.
25, verset
24 & 19.

& il est ressuscité trois jours après sa mort, comme il l'avoit prédit, *resurrexit sicut dixit*. Deux faits importans qu'il ne faut point diviser ; parce qu'en effet s'il y avoit preuve seulement qu'il fût ressuscité ; comme cette résurrection auroit pu s'opérer par la vertu d'autrui, l'on n'en pourroit conclure qu'un simple miracle qui lui seroit commun avec plusieurs autres. Mais si en même temps qu'il y a preuve qu'il est ressuscité, il est prouvé aussi qu'il avoit prédit avant sa mort qu'il ressusciteroit trois jours après : dès-lors, on ne peut douter qu'il ne se soit ressuscité par sa propre vertu, & par conséquent qu'il étoit Dieu, n'y ayant qu'un Dieu qui puisse ainsi se ressusciter lui-même.

Ces deux faits une fois prouvés, tout est dit dans ma Reli-

gion; rien ne doit plus me coûter à la croire. Les Myfteres qu'elle me propofe n'ont plus rien qui m'arrête, qui me rebute. Dès le moment que je fais que cette Religion eft l'ouvrage d'un Dieu qui peut tout, & qui ne feroit me tromper, je n'héfite plus à l'embraffer; & je m'y livre avec d'autant plus de confiance, que je vois, d'un autre côté, que les fyftêmes qu'on lui oppofe, tels que cette prétendue *matiere premiere*, ce concours fortuit d'*atomes*, ce monde existant de toute éternité, cette *subftance univerfelle des chofes* & autres pareilles abfurdités imaginées par nos incrédules font infiniment plus incroyables que les Myfteres qu'elle propofe à ma croyance.

Permettez donc, Madame; que j'infifte particulièrement fur la preuve de ces deux faits comme

les seuls caractéristiques, les seuls véritablement propres à notre Religion, n'y ayant jamais eu en effet aucun Législateur, aucun Prophete, aucun Auteur de secte à qui l'on puisse en attribuer de pareils. Je veux dire que jamais personne ne s'est avisé de dire avoir vu aucun de ceux-ci ressuscité, & encore moins de lui avoir entendu dire de son vivant qu'il ressusciteroit. C'est aussi, comme vous savez, Madame, celui de tous les miracles que Jésus-Christ paroît s'être spécialement réservé, & dont il a parlé avec le plus de complaisance. Il n'a point fait de difficulté d'avouer qu'à l'égard des autres miracles, ses Apôtres & ceux qui croiroient en lui en feroient de plus grands qu'il n'en avoit fait lui-même. Mais se voit-il pressé par les Juifs de justifier sa mission par quelques miracles *

* Voyez
S. Matth.
ch. 32,
verset 38.

particuliers, c'est alors qu'il se croit obligé de leur indiquer le véritable signe qui, doit marquer sa supériorité sur tous les autres, en leur disant: « Qu'ils ne » doivent attendre de lui d'au- » tre miracle que celui du Pro- » phete Jonas; car de même que » Jonas avoit été trois jours & » trois nuits dans le ventre d'un » grand poisson, de même le Fils » de l'Homme seroit trois jours » & trois nuits dans le sein de » la terre » « Détruisez ce » temple, leur *dit-il* ailleurs*, & » je le rebâtirai dans trois jours.»

* Voyez
S. Jean,
ch. 2, ver-
set 33.

Voilà donc la résurrection de Jésus-Christ annoncée par lui-même de la manière la plus claire & la plus précise. Je pourrais citer ici plusieurs autres passages de l'Évangile où elle se trouve également marquée (1); mais je

(1) Voyez entr'autres S. Matthieu, cha-

m'arrête à ceux-ci, qui s'adressent singulièrement aux Juifs, parce qu'ils ne peuvent en disconvenir ; & qu'ils en ont eux-mêmes si bien senti l'application, que ce fut, comme l'on fait, en conséquence de cette prédiction qu'ils s'empressèrent, aussi-tôt après sa mort, de demander à Pilate la permission de faire garder le sepulcre où l'on venoit de le mettre : & cela, parce que, dirent-ils, cet imposteur avoit annoncé qu'il ressusciteroit le troisieme jour après sa mort.

Ce premier fait, qui concerne la *prédiction*, étant une fois certain d'après l'aveu de nos ennemis même, il ne reste donc plus qu'à prouver l'accomplissement de cette prédiction par la vérité du fait *de la résurrection* même.

pitre 18, verset 9, & S. Marc, chap. 11, verset 34.

A l'égard de ce second fait, quoiqu'il ne soit pas avoué aussi formellement par les Juifs que le premier; l'on va voir qu'il n'est pas moins incontestable. C'est aussi, pour ne laisser rien à desirer sur l'exacritude que demande la preuve d'un fait aussi important, que je crois devoir le discuter ici dans toute la rigueur des principes de l'ordre judiciaire.

Je commence d'abord par poser ici les circonstances de ce fait qui sont constantes entre les Parties; je veux dire entre les Juifs & leurs Gardes d'une part, & les Apôtres & Disciples de Jésus-Christ de l'autre: car le fait dont il s'agit s'étant passé à Jérusalem, ne pouvoit naturellement avoir que ces deux sortes de témoins.

Ces circonstances sont, qu'auf-

si-tôt après que Jésus-Christ fut expiré, son corps fut détaché de la Croix, & mis dans un sépulcre taillé dans le roc, près le Calvaire où on le voit encore aujourd'hui. Que les Juifs craignant qu'il ne fût enlevé par ses Disciples, qui pourroient faire croire ensuite qu'il seroit ressuscité comme il l'avoit prédit, prirent le parti de demander à Pilate la permission de faire garder ce sépulcre. Qu'ensuite de cette permission ils y apposerent des Gardes, après avoir fait sceller la grosse pierre qui fermoit l'entrée de ce sépulcre. Que cependant le troisieme jour arrivé, deux Femmes, & deux Apôtres qui s'étoient rendus le grand matin au lieu du sépulcre rapporterent que la grosse pierre en avoit été ôtée, & qu'y étant entrés, ils n'y avoient trouvé que

les linges qui ensevelissoient le corps. Les Juifs y accourent aussi de leur côté, pour s'éclaircir du fait, & ils n'y trouvent plus le corps. Qu'est-il donc devenu? Voici le point essentiel où ils commencent à être divisés avec les Apôtres & les Disciples. Si l'on en croit à ces derniers, le corps de Jésus-Christ ne s'est point trouvé, parce que, *disent-ils*, il est ressuscité; & ils assurent qu'il est ressuscité, parce qu'ils l'ont vu dès le même jour; qu'ils ont voyagé & conversé avec lui; qu'il a mangé avec eux; qu'il a fait toucher ses plaies à l'un d'eux qui avoit le plus de peine à croire sa résurrection; qu'il s'est fait voir à eux plusieurs fois, tantôt séparément, tantôt pendant qu'ils étoient rassemblés jusqu'au nombre de 500: & cela pendant l'espace de qua-

rante jours, après lesquels ils l'ont enfin vu monter au Ciel.

Si au contraire l'on s'en rapporte au témoignage des Juifs, Jésus-Christ n'est point ressuscité; mais son corps a été enlevé; *disent-ils*, par ses Disciples, pendant que les Gardes qu'ils avoient mis au sépulcre étoient endormis.

Il ne reste donc plus qu'à savoir auxquels de ces deux sortes de témoins l'on doit ajouter le plus de croyance. Pour en juger avec plus de certitude & d'impartialité, voyons d'abord quels sont les vrais principes en matière de preuve *testimonial*.

L'on fait que, pour la validité de cette preuve, il faut qu'elle soit accompagnée de plusieurs conditions essentielles, dont les unes regardent la personne des témoins, & les autres la nature de leurs dépositions. Ainsi ;

quant à *sa personne*, le témoin doit être exempt de tout reproche, de manière qu'on ne puisse le soupçonner d'avoir aucun intérêt, aucun motif particulier de déguiser la vérité.

A l'égard de *sa déposition*, il faut qu'elle porte sur des faits *positifs* dont le témoin ait une connoissance directe par ses propres sens, tels que ceux de la vue & l'ouïe; & non point par ceux d'autrui. Il faut de plus, que les faits soient *concluans* par eux-mêmes, c'est-à-dire, que le témoin puisse en rendre raison, & qu'il n'y ait ni variation, ni défaut de vraisemblance. Enfin il faut sur-tout que cette déposition se trouve *conforme* à celles d'autres témoins qui soient également irréprochables: en sorte que les dépositions des témoins *uniques* ou *singuliers* ne peuvent former

former aucune preuve juridique en cette matiere.

Or, si d'après ces principes, qui nous sont communs avec toutes les Nations policées, comme étant fondés sur les règles de l'équité naturelle & de la droite raison, l'on juge des deux sortes de témoignages que nous avons à discuter ici: Qui ne sent d'abord que celui des Juifs ne peut mériter aucun égard, comme étant infecté généralement de tous les vices qui peuvent faire rejeter une preuve en cette matiere?

En effet, si on le considère du côté des *personnes*, fut-il jamais de témoins plus évidemment reprochables? puisqu'ils n'étoient pas seulement les ennemis déclarés, mais encore les propres accusateurs, ou plutôt les auteurs même de la mort de J. C. dont ils avoient par conséquent inté-

C

rêt de combattre la résurrection! Aussi voit-on que les Disciples ne manquèrent pas de leur en faire le *reproche*, jusqu'à les accuser d'avoir corrompu leurs Gardes par argent, pour les empêcher de dire qu'ils avoient vu J. C. ressusciter : reproche dont les Juifs n'ont pu se disculper, comme l'on fait, qu'en *récriminant*, c'est-à-dire, en accusant les Disciples à leur tour d'avoir corrompu eux-mêmes ces Gardes, pour qu'ils se prêtent à l'enlèvement dont il s'agit.

Mais si de la *qualité* de ces témoins, l'on passe à l'examen de leur *témoignage* en lui-même, l'on n'y voit aucune des conditions essentielles que les Loix exigent à cet effet.

D'abord l'on remarque qu'il ne porte que sur un fait *négatif*; l'on veut dire, sur la dénégation

du fait de la résurrection même. A la vérité, ils ont prétendu dans la suite appuyer cette dénégation sur un fait *positif* ; & quel est ce fait ? le prétendu enlèvement du Corps de J. C. par ses Disciples. Mais ce fait n'est lui-même qu'une pure allégation de leur part, dont ils ne justifient d'ailleurs par aucune espèce de preuves.

En effet, quelles sont les preuves sur lesquelles ils prétendent le fonder ? Comment savent-ils que cet enlèvement a été fait par les Disciples. Est-ce d'après leurs propres sens ? Est-ce pour l'avoir vu ? Non ; mais c'est seulement pour l'avoir oui-dire ainsi aux Soldats qu'ils avoient mis à la garde du sépulchre. Voilà donc, d'après les principes que nous avons établis, un témoignage qui ne peut mériter aucun égard ;

C 2

comme n'étant fondé que sur un simple *ouï-dire*. Ce n'est pas tout; les Soldats de qui les Juifs disent tenir ce fait, comment le savoient-ils eux-mêmes ? Étoit-ce pour avoir vu les Disciples au moment qu'ils faisoient cet enlèvement ? Encore moins ; puisque d'après l'aveu des Juifs eux-mêmes, ces soldats se trouvoient pour lors endormis. Mais s'il est vrai que les Soldats n'ont point vu, & n'ont même pu voir faire cet enlèvement, puisqu'ils dormoient : sur quoi donc les Juifs, qui conviennent d'ailleurs ne l'avoir point vu eux-mêmes, peuvent-ils fonder l'affertion qu'ils font que cet enlèvement a été fait par les Disciples, & qu'il a été fait pendant que les Soldats dormoient ? Quels sont les actes ? où sont les procédures qu'ils ont faites pour s'assurer de la réalité

de l'un & l'autre de ces faits, qui formoient néanmoins autant de *délits* punissables ; savoir , de la part des Disciples, en ce qu'ils se seroient par-là rendus coupables d'une infraction de scellé, & d'un vol de dépôt public ; & de la part des Soldats, comme ayant prévariqués dans leurs fonctions pour n'avoir pas veillés exactement à la garde du dépôt qui leur avoit été confié. C'étoit donc le cas où les Juifs, s'ils avoient regardé comme réels, & ce prétendu enlèvement fait par les Disciples, & ce prétendu sommeil de leurs Gardes, n'auroient pas manqué de prendre toutes les précautions nécessaires pour en convaincre & punir les coupables. Ces précautions, qu'ils crurent devoir prendre peu de tems après au sujet de l'évasion de S. Pierre de sa pri-

C 3,

son, pour laquelle ils firent faire le procès aux Gardes, & les condamner à mort*, devoient même d'autant plus indispensables, dans ce cas particulier, qu'elles étoient une suite naturelle de celles qu'ils avoient prises de mettre des Gardes au sépulchre, & de faire sceller la pierre qui en fermoit l'entrée.

* Voyez
actes des
Apôtres,
chap. 12,
vers. 19.

Cependant nulles poursuites de leur part contre les uns, ni contre les autres. Point de procès-verbaux qui constatent, & l'infraction du scellé, & les perquisitions faites pour parvenir à la représentation du cadavre, qui forment ce qu'on appelle le *corps de délit*. Point d'informations pour en découvrir les auteurs & les complices. Point de jugement qui en ordonne la punition. Les Disciples, comme les Gardes, sont restés dès-lors absolument tran-

quilles dans Jérusalem. Les premiers craignoient même si peu des poursuites à ce sujet, qu'ils furent se présenter d'eux-mêmes aux Juifs, pour leur reprocher la mort de leur Maître. Que font les Juifs en conséquence ? Ils les font emprisonner à la vérité; mais est-ce pour raison du prétendu enlèvement du Corps de leur maître ? Point du tout; c'est pour les empêcher de parler de la résurrection de J. C., & prévenir par-là le soulèvement du peuple *. C'est ainsi qu'ils s'en expliquent dans le Conseil qu'ils tinrent entr'eux, & lors duquel Gamaliel, l'un de leurs Phari- siens, leur fit cette sage représentation: « Que si cette œuvre » venoit des hommes, elle se dis- » siperait d'elle-même; mais que » si elle venoit de Dieu, l'on ne » sauroit la détruire, & il seroit

* Voyez les actes des Apôtres, ch. 4, vers. 17 & 18.

Voyez aussi, *ibid.* chap. 5, v. 38 & 39.

» à craindre qu'on ne s'opposât
 » à Dieu même ».

D'un autre côté, bien loin de sévir en aucune manière contre leurs Gardes, on voit ces mêmes Juifs user des plus grands ménagemens envers ceux-ci, & même avec tant d'affectation que les Disciples ont osé leur reprocher en face, de les avoir corrompu par argent, pour les empêcher de dire ce qu'ils avoient vu.

Mais, sans aller jusques-là ; qu'avons-nous besoin d'autre preuve de l'impossibilité où sont les Juifs, de justifier la vérité de leur témoignage, que le *défaut de vraisemblance* des deux faits dont ils prétendent l'étayer ? je veux dire, & du prétendu enlèvement fait par les Disciples, & du prétendu sommeil de leurs Gardes, dans le tems même de cet enlèvement. En effet, quant

au premier, à qui persuadera-t-on jamais que des hommes, tels que les Disciples, qui du vivant de leur Maître, & sur-tout dans le tems de sa mort, s'étoient montrés si lâches & si timides, ayent pu se porter à courir les risques d'un pareil enlèvement; si, comme le supposent les Juifs, ils n'avoient trouvé effectivement qu'un cadavre dans le sépulchre? Qui ne sent au contraire, que bien loin de publier hautement, comme ils ont fait, la résurrection de J. C. & de s'exposer par-là à toute la fureur des Juifs; la honte & l'indignation de se voir ainsi trompés par un homme de qui ils n'auroient plus eu dès-lors rien à espérer ni à craindre, les auroit dû porter naturellement à se joindre eux-mêmes aux Juifs, pour crier au mensonge & à l'imposture.

C v.

Par rapport au prétendu *sommeil* des Gardes, comment est-il possible d'imaginer que ces Gardes, qui étoient en certain nombre, & qui étoient prévenus par les Juifs eux-mêmes que ce devoit être la troisieme nuit que Jésus-Christ avoit dit qu'il ressusciteroit, se fussent trouvés tous endormis en même-tems, & dans cette même nuit là ? Il y a plus ; en supposant même qu'ils fussent alors endormis, comment ne se feroient ils pas réveillés au bruit qu'a dû faire le mouvement de la grosse pierre, qui fermoit l'entrée du sépulchre ? Et enfin, quelle apparence que, si les Disciples les avoient crus endormis, ils ne fussent amusés à détacher les linges du Corps, & à les plier, tels qu'on les a trouvés dans le sépulchre ?

Il ne faut donc plus s'étonner,

après cela, des *variations* perpétuelles, où l'on voit tomber les Juifs dans leur témoignage sur ce point, en soutenant successivement, comme ils ont fait; d'abord, que les Disciples avoient corrompu les Gardes par argent; ensuite, qu'ils avoient profité du sommeil de ces Gardes pour faire l'enlèvement; & enfin, que si J. C. étoit réellement ressuscité, ce n'avoit été que par la vertu de la *Néromanie*. Cette dernière assertion se trouve consignée dans leur Talmud, rapportée par Bollandus, d'après les actes de S. Pionius*.

* Voyez
Bolland,
premier
février.

Mais, c'est trop long - tems s'arrêter à relever des absurdités aussi puéiles. Hâtons - nous de passer à l'examen du témoignage des Disciples, comme le seul capable de fixer ici notre atten-

C vj

tion. En effet, quels caractères de vérité, de candeur & de bonne foi, n'y voit-on pas éclatter? Est-il aucune des conditions requises pour la validité d'une preuve en cette matière, que l'on n'y trouve pas? D'abord, point de *reproches* à leur opposer. L'on fait que, bien loin d'avoir eu aucun intérêt de déguiser la vérité sur les faits qu'ils attestent, ils avoient au contraire le plus grand intérêt de ne point se tromper, & de ne point tromper les autres sur ces mêmes faits; puisque c'est de cette même vérité que leur sort devoit entièrement dépendre. L'on fait d'ailleurs, qu'ils n'étoient nullement disposés à croire ces faits, d'après le reproche que J. C. leur en fit lui-même depuis sa résurrection, &

* Voyez
S. Marc ,
chap. 16 ,
verset 14.

avant que de monter au Ciel *.
D'un autre côté, quoi de plus

précis , & de plus concluant que leur témoignage? Il n'est pas seulement fondé sur de simples ouï-dire, comme celui des Juifs; mais sur ce qu'ils ont vu de leurs propres yeux. Oui, tous les Apôtres & les Disciples, jusqu'au nombre de 500, s'accordent unanimement à dire qu'ils ont vu J. C. ressuscité. La plupart d'entr'eux ajoutent des circonstances particulières, dont ils ont été témoins; savoir, qu'ils ont mangé, voyagé & conversé avec lui à différentes reprises, pendant l'espace de 40 jours; après quoi ils l'ont vu monter au Ciel; qu'ils ont vu ses plaies; qu'il les a même fait toucher à l'un d'eux qui s'étoit montré le plus incrédule. Ils ne se contentent pas de publier hautement ces faits; ils en donnent la preuve par les miracles qu'ils opèrent au nom de ce même

Jésus - Christ , qu'ils disent avoir vu ressuscité. Ils ne s'en tiennent point là encore , comme la preuve d'un fait aussi important & aussi extraordinaire , demandoit des témoins d'un ordre supérieur ; pour justifier à la face de l'univers la conviction intime qu'ils avoient de la vérité de cette résurrection , ces mêmes Disciples offrent , & donnent en effet jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Oui , de tous les témoins de la résurrection de J. C. il n'en est presque pas un seul qui n'ait scellé de son propre sang le témoignage qu'ils en ont rendu. Ah ! quels témoins, Madame, que ceux qui font ainsi le sacrifice généreux de leur vie , qui se font martyriser pour la preuve du fait qu'ils attestent. En fut-il jamais de pareils ? Quelle autre Religion que la nôtre peut nous offrir des

exemples d'une constance aussi héroïque , ou plutôt d'une persuasion aussi intime de la vérité qu'ils annoncent ? Quelle différence , en effet , entre les Martyrs de cette qualité , & ceux que nous opposent les autres Religions ? Si parmi ces derniers il s'est trouvé quelques enthousiastes qui aient souffert jusqu'à la mort même , plutôt que de renoncer à leur Religion ; ce ne sont , après tout , que de simples *Martyrs d'opinion* ; je veux dire , des Martyrs qui , par entêtement pour leur façon de penser (& il ne faut que connoître les égaremens ordinaires de l'esprit humain , pour n'en point être surpris) ont mieux aimé renoncer à leur vie , qu'à leur opinion , comme on a vu dans le dernier siècle des Chinois aimer mieux perdre la tête , que de couper leur longue chevelure .)

Mais il n'en est pas de même des Martyrs de la Religion de J. C. ce sont des *Martyrs de fait* ; c'est-à-dire, des Martyrs qui ont souffert la mort pour défendre la vérité d'un fait dont ils ont été les témoins, & dont par conséquent ils se tenoient aussi assurés que de leur propre existence.

N'avois-je donc pas bien raison, Madame, lorsque je vous ai annoncé qu'il n'y eut jamais de fait mieux prouvé que celui de la Résurrection de Jesus-Christ? Ne devois-je pas même ajouter, qu'il n'en fut jamais d'aussi bien prouvé ; puisqu'il n'en est aucun autre qui ait coûté aussi cher à ceux qui ont osé s'en dire les témoins? Comment après cela peut-il encore rester quelque ressource à nos ennemis pour combattre la vérité d'une résurrection démontrée d'une manière si victorieuse?

Aussi rien ne peut mieux vous faire sentir combien la preuve, que je viens d'en rapporter, est accablante pour eux, que la frivolité même des argumens qu'ils nous opposent. Quels sont en effet ces Argumens? C'est de prétendre *d'une part*, que si cette résurrection avoit été réelle, elle n'auroit pas eu seulement pour témoins les Apôtres & les Disciples de Jésus-Christ, mais elle auroit encore été manifestée aux Juifs, & à tous ceux qui habitoient pour lors à Jérusalem: Et de *l'autre*, que les Livres saints qui nous attestent la vérité du témoignage des Apôtres sur ce point, sont eux-mêmes supposés, & ont été fabriqués après coup.

Vous prévenez sans doute; Madame, ma réponse à ces deux objections, mille fois rebattues.

Je pourrois d'abord, quant à la première, emprunter ici les paroles de l'Apôtre Saint Pierre à qui les Juifs faisoient la même objection; en disant que Jésus-Christ ne s'est montré *qu'aux témoins choisis de Dieu* * c'est-à-dire, qu'à ceux qui étoient destinés à annoncer sa Résurrection par toute la terre; parce qu'en effet, il étoit nécessaire que ceux-ci eussent les preuves les plus assurées de la vérité de cette Résurrection, pour pouvoir la persuader aux autres, jusqu'à donner leur vie même. Je pourrois ajouter, que les Juifs, en particulier, étoient d'autant moins fondés à se plaindre d'avoir été privés de la faveur de cette manifestation, qu'ils s'en étoient rendus absolument indignes par leur infidélité & leur ingratitude. Mais sans aller jusques là,

* Voyez
actes des
Apôtres,
ch. 10, ver.
41.

pour écarter d'un seul mot cette objection , il me suffira d'observer qu'elle ne roule que sur un simple argument , que sur une simple raison de convenance , qui ne peut tenir contre la réalité d'un fait une fois prouvé. Ainsi, avant que de pouvoir la proposer , il faudroit que nos ennemis commençassent par détruire les preuves de la vérité du fait de la Résurrection , que je leur oppose; or c'est à quoi ils n'ont pu parvenir jusqu'ici , & sûrement ils ne parviendront jamais.

Quant à la Critique qu'ils osent faire sur l'authenticité de nos Livres saints , que de Réponses également décisives n'aurois-je pas à leur opposer ! Je pourrois d'abord demander à ceux qui prétendent que ces Livres ont été fabriqués après coup, où est la preuve qu'ils nous en rappor-

rent? Ou plutôt ne pourrois-je pas leur dire à mon tour que ce sont eux-mêmes qui ont fabriqué après coup l'objection qu'ils osent nous faire à cet égard? puisque les Juifs, ni les Payens ne se sont jamais avisés de la faire à nos premiers Peres dans la foi; quoi qu'ils fussent sans contredit plus à portée, & qu'ils eussent en même-temps le plus grand intérêt de s'assurer de cette prétendue fabrication.

Et comment, en effet, pourroit-on regarder ces Livres comme supposés? Il ne faut que les considérer dans eux-mêmes, pour se convaincre qu'ils n'ont pu l'être. Je ne veux pas seulement parler de cette

Nota. Un Docteur de Sorbonne vient de donner, sur l'authenticité des livres Saints, un ouvrage aussi solide que profond, dont je ne puis trop recommander la lecture.

simplicité de style, de ce ton de naïveté & de franchise qui regne dans le récit que font nos Evangélistes (& singulièrement sur le fait de la Résurrection) jusqu'à ne pas même dissimuler l'ignorance, la grossièreté, les foiblesses, & l'incrédulité même des Apôtres sur ce point: mais surtout de cette précision admirable avec laquelle ces Ecrivains sacrés nous décrivent les circonstances qui ont accompagné ce grand événement; jusqu'à nommer les personnes, les temps & les lieux où elles se sont passées. Circonstances sur lesquelles il eût été d'ailleurs si aisé de les confondre, s'ils avoient voulu en imposer; puisque la plupart s'étoient passées publiquement, & à la face d'une foule de personnes qui vivoient encore dans le temps qu'ils écriyoient. Cependant quel-

ques variées que fussent ces circonstances, on ne les voit point varier eux-mêmes dans le récit qu'ils nous en font : ou du moins s'il se trouve quelque différence entr'eux à cet égard, il est certain qu'elle ne porte jamais sur des circonstances *essentielles*, telles que celles qui regardent le temps, le lieu, & la manière dont cette Résurrection s'est opérée, & devoit s'opérer suivant les prédictions que Jésus-Christ en avoit faites lui-même ; mais tout au plus sur des circonstances purement *accessaires*, comme celles qui concernent le nombre des Apparitions, le nombre des Anges, celui des Maries, & autres semblables, dont la fausseté ne pourroit porter aucune atteinte à la vérité du fait de la Résurrection en lui-même ; & qui au contraire sont telles, que quand

même les Evangélistes feroient tombés en quelques contradictions sur ce point, (ce qui n'est pas comme il vient d'être démontré entr'autres dans deux sçavans Ouvrages Anglois , qui ont paru successivement sur cette matiere) (1) ; ces contradictions même feroient autant de nouvelles preuves de la vérité de cette même résurrection, en ce qu'elles écarteroient absolument toute idée de fraude & de collusion entre ces Ecrivains sacrés ; dans le récit qu'ils nous en ont fait.

Mais quel nouveau degré d'au-

(1) Le premier est de M. Sherlock, Evêque de Londres, sous le titre *des témoins de la résurrection de Jésus-Christ*, & imprimé en 1753. Le dernier, du Chevalier Gilbert West, sous le titre *d'observations sur l'histoire, & les preuves de la résurrection de Jésus-Christ*, imprimé en 1757.

torité n'ajoute pas à l'Argument tiré de la forme de ces Livres, celui qui résulte de la qualité même de ces Ecrivains sacrés, & de la conduite qu'on leur a vu tenir en conséquence? Je veux dire, quand on considère d'une part, que les Auteurs de ces mêmes Livres se trouvent du nombre des témoins de la résurrection de Jésus-Christ, & qu'ils ne nous rapportent à cet égard que ce qu'ils ont vu par eux-mêmes; & de l'autre qu'ils ont, comme les autres témoins, scellé de leur propre sang la vérité de ce qu'ils nous ont raconté de ce fait capital; & même qu'ils ont donné des preuves si éclatantes de leur conviction par les sacrifices généreux qu'ils ont faits de leur biens, de leur liberté, & de leurs vies pour la défense de cette même vérité, qu'ils ont entraîné
celle

celle d'une infinité de personnes qui se font fait martyriser à leur exemple , & sur la foi de ces mêmes Livres qu'ils leur ont transmis.

Ainsi , quand nous n'aurions d'autre preuve , cômme nos Novateurs le supposent , de la vérité du témoignage des Apôtres & des Disciples sur le fait de la Résurrection de Jésus-Christ, que celle que nous fournit l'authenticité des Livres saints; nous pourrions dire avec assurance, que cette preuve seroit seule suffisante pour déterminer absolument notre créance sur ce point. Mais nous n'en sommes pas réduits là. L'objection qu'ils nous font à cet égard, est d'autant plus gratuite de leur part , qu'ils ne peuvent ignorer que nous avons sur ce point une foule d'autres preuves également incontestables.

D.

Et d'abord, je pourrois leur opposer la *Tradition* la plus constante, qui s'est perpétuée jusqu'à nous par le moyen des Fidèles, qui n'ont cessé d'habiter & de fréquenter les lieux où s'est opéré ce grand miracle sur la réalité duquel ils avoient tant d'intérêt de ne point se tromper. Tradition consacrée d'ailleurs par les Ouvrages de nos plus anciens Auteurs, où il est fait mention des mêmes circonstances que celles rapportées dans nos Livres saints, sans qu'ils aient essuyé à cet égard aucune contradiction de la part des Auteurs Payens. Loin delà, nous voyons, que parmi ces derniers, ceux même qui se sont montrés les plus acharnés contre la Religion de Jésus-Christ, n'ont pu s'empêcher de reconnoître la vérité de sa Résurrection; & qu'ils se sont seulement retran-

chés à soutenir qu'elle ne s'étoit opérée que par la vertu de la *Negromancie* ; ce sont entr'autres les expressions de Julien, de Celse, & de Porphyre. *

* Voyez
S. Cyrille
contre Ju-
lien, liv. 6.
Voyez
aussi Orig.
contre Cal-
se, liv. 8.

Je pourrois encore, à l'appui de cette même tradition, leur opposer les *Reconnoissances* particulieres des Juifs. Je ne veux pas parler seulement de cet aveu tacite qui résulte de l'impossibilité absolue où ils se trouvent, de justifier le prétendu enlèvement du corps de Jésus-Christ, qu'ils imputent aux Disciples, à cet égard : mais des aveux formels, qui leur sont échappés, soit dans leur Talmuds, où ils conviennent, comme nous l'avons dit, de la vérité de la Résurrection, qu'ils attribuent seulement, de même que les Payens dont nous venons de parler, à la vertu de la *Negromancie* : soit dans leur pro-

D ij

pre Histoire: je veux parler surtout de ce fameux passage de Joseph, où il rend le témoignage le plus précis à la vérité de cette même Résurrection, en convenant que *Jésus-Christ étoit apparu-vif à ses Disciples le troisième jour après sa mort* *. Je n'ignore pas la Critique qu'on a voulu faire de ce passage en ces derniers temps, en supposant qu'il avoit été intercalé après coup. Mais je sais aussi que cette Critique a été réfutée de la manière la plus solide par nos Docteurs, qui ont démontré l'existence de ce passage dans les plus anciennes Editions, qui soyent connues de ce même Historien. Au reste, je me crois d'autant plus dispensé d'entrer dans aucune discussion à cet égard, que je pourrois convenir de cette supposition, sans que pour cela

* Voyez Joseph, des antiq. Judaïques, liv. 18, ch. 4, n. 3.

nos ennemis puissent en tirer aucun avantage contre la vérité de la Résurrection; en ce qu'ils seroit toujours vrai de dire que le silence que cet Historien auroit gardé sur un fait aussi important, qui faisoit alors tant de bruit, & qui venoit de se passer tout récemment dans le temps même qu'il écrivoit *, ne pourroit être regardé que comme une preuve de la conviction intime où il étoit de la certitude de ce même fait.

* Il étoit né 3 ou 4 ans après la mort de J. C.

Je pourrois encore ajouter à toutes ces preuves l'argument victorieux qui résulte de ce que le fait dont il s'agit s'étant passé à Jérusalem, & n'ayant pu conséquemment avoir d'autres témoins que les Apôtres, ou les Juifs; la fausseté démontrée du témoignage de ceux-ci, doit entraîner nécessairement la vérité de celui des premiers, qui leur est absolument contraire. D iij

Mais enfin, une dernière preuve, que je vous ai annoncée, Madame, comme devant mettre le complément à toutes celles que je vous ai rapportées jusqu'ici; je la puise dans les Evénemens merveilleux qui ont suivi cette Résurrection; ou plutôt dans l'accomplissement des prédictions faites par Jésus-Christ sur les Evénemens qui devoient confirmer la vérité de ce grand miracle. Preuve d'autant plus décisive, en effet, que la réalité notoire de ces Evénemens sert en même-temps à confirmer l'authenticité des Livres saints, où ces Evénemens se trouvent annoncés longtemps avant qu'ils soyent arrivés.

En effet, tel est notre avantage sur ce point fondamental de notre Religion, que tout ce qui peut concourir à établir la certitude d'un fait, je veux dire

les circonstances qui l'ont accompagné, précédé, & suivi, se réunissent également pour démontrer celui de la Résurrection auquel elles viennent toutes aboutir comme à leur centre. Nous venons de remarquer celles qui ont accompagné ce fait merveilleux, d'après le témoignage qu'en ont rendu les Apôtres & les Disciples, & qu'ils ont scellés de leur propre sang. Nous avons rapporté plus haut celles qui l'ont précédé, en faisant voir l'entier accomplissement des Prophéties dans la personne de Jésus-Christ, comme Messie, & Fils de Dieu. Il ne nous reste donc plus, pour porter la démonstration de cette vérité jusqu'au dernier degré d'évidence dont elle puisse être susceptible, qu'à parcourir avec la même rapidité les circonstances particulières qui

D iv

ont *suivi*, & qui, d'après les prédictions de Jésus-Christ, devoient suivre cette même Résurrection, pour prouver qu'il étoit Dieu lui-même.

En effet, les mêmes Livres, qui nous annoncent & nous décrivent les circonstances qui devoient précéder & accompagner la Résurrection de Jésus-Christ, nous apprennent aussi celles qui devoient la suivre. Or parmi ces dernières, nous en remarquons de deux sortes: les unes qui se sont passées immédiatement, ou dans des temps voisins de la Résurrection; les autres qui se sont passées long-temps après, & qui ne devoient se vérifier que par la succession des temps.

Dans la première classe je crois devoir placer d'abord le *Changement subit*, que cette Résurrection opéra sur les Apôtres

& Disciples, en les transformant tout-à-coup, de lâches & timides qu'ils étoient pendant la vie de Jésus-Christ, en des hommes intrépides, fermes & inébranlables, jusqu'à braver les tourmens & la mort même, depuis qu'ils l'eurent vu ressuscité: & cela, dans un temps où ils n'auroient plus rien eu à craindre, ni à espérer de sa part, s'ils ne s'étoient pas tenus aussi assurés de cette Résurrection que de leur propre existence. Je crois devoir placer encore dans la même classe *la Conversion* de plusieurs milliers de Juifs & de Payens*, que produisit dans ces premiers instans la Prédication du Chef de ces mêmes Apôtres. Conversions d'autant plus merveilleuses en effet, que s'étant opérées à Jérusalem, dans le lieu même où venoit de s'opérer la Résurrection, l'on peut

* Voyez
actes des
Apôtres,
chap. 2. v.
40. & ch.
4. v. 4.

regarder par conséquent comme autant de Témoins particuliers de cette Résurrection, ceux sur lesquels ces Conversions se font opérées, en ce qu'ils étoient à portée de vérifier par eux-mêmes; ou d'après le rapport des Soldats qui avoient gardé le sépulchre, la plupart des faits qui leur étoient attestés par les Apôtres.

Mais, en parlant des Conversions merveilleuses qui s'opèrent dans ces premiers temps, pourrois-je passer ici sous silence celle qui a été la source d'une infinité d'autres? La conversion de ce grand Apôtre appelé par excellence l'*Apôtre des Gentils* & qui pourroit aussi être appelé l'Apôtre de la Résurrection, par le zèle enflammé qu'il a fait paroître pour répandre & publier ce grand miracle; jusques-là mê-

me qu'il l'a confirmé, comme les autres Apôtres, par l'effusion de son sang; parce qu'il en avoit eu, comme eux, une connoissance personnelle. C'est lui-même qui nous l'apprend dans l'une de ses Epîtres aux Corinthiens*, ou après leur avoir dit «qu'il leur avoit donné en dépôt » ce qu'il avoit lui-même reçu: » savoir, que Jésus-Christ étoit ressus- » cité le troisieme jour, selon » les Ecritures; qu'il avoit apparu » à Céphas, puis aux onze Apô- » tres, ensuite à plus de cinq cens » Freres assemblés, dont il y en » avoit encore plusieurs de vivans. Il ajoute enfin, & après tous les » autres, *il s'est fait voir à moi qui » ne suis qu'un avorton. . . .*

(1) Voyez Premiere Epitre, 15, verset 1, 11.

Voyez aussi les actes des Apôtres, ch. 9 & 22, ou l'histoire de cette conversion se trouve rapportée.

Peut-on ne pas ajouter foi à un témoignage aussi précis? quand on considère d'ailleurs les circonstances merveilleuses qui ont accompagné cette Conversion, & qui sont telles qu'on ne peut s'empêcher de la regarder comme l'effet de la conviction la plus intime où il étoit de la vérité de la Résurrection de Jésus-Christ. Car enfin, quel autre motif auroit pu le déterminer? L'on ne peut dire sans doute qu'il y ait été excité par des vues d'*ambition*, puisqu'en embrassant la cause de Jésus-Christ, il quittoit tout ce qui pouvoit le flatter du côté des honneurs & des félicités mondaines, pour se livrer aux humiliations & à l'opprobre. Ce n'étoit point non plus par *intérêt*, puisqu'il se mettoit par-là dans le cas de renoncer à tous les biens de la fortune, pour

s'exposer au plus entier dénue-
 ment. Encore moins peut-on dire
 qu'il y ait été porté par un mou-
 vement d'*affection naturelle* pour
 Jésus-Christ, dont il étoit au
 contraire l'ennemi le plus déclara-
 ré, jusqu'au point de se charger
 des ordres que les Juifs lui avoient
 donnés d'aller le persécuter à
 Damas dans la Personne de ses
 Disciples. Seroit-ce donc par l'ef-
 fet d'*une foiblesse d'esprit*? Mais
 il n'y a qu'à voir les Ouvrages
 qui nous restent de ce grand
 Homme, pour se convaincre de
 la force & de l'élévation de
 son génie. Qu'est-ce donc, en-
 core une fois, qui a pu produire
 dans lui un changement aussi
 subit & aussi extraordinaire? Si
 ce n'est cette vertu divine dont
 il ressentit, comme il nous le dit
 lui-même *, des effets si mer-
 veilleux qu'ils passent tout en-

* Voyez
 actes des
 Apôtres,
 chap. 2.

tendement , & toute expression humaine : si ce n'est ce miracle éclatant qui s'opéra sur lui près de Damas ; Miracle dont la vérité peut d'autant moins être contestée , qu'indépendamment de la preuve qu'il nous en a donné lui-même en scellant de son sang le témoignage qu'il a rendu à cet égard ; l'on fait d'ailleurs qu'il s'en est conservé depuis ce temps-là une tradition des plus constantes dans cette même Ville, où il y a encore actuellement une porte appelée du nom de ce grand Apôtre.

Il ne faut donc pas s'étonner si, comme nous l'avons dit, cette conversion en a entraîné une infinité d'autres ; & si elle a servi de principal motif à celle qui s'est opérée , dans ces derniers tems, sur un fameux Déiste Anglois*, lequel s'est fait gloire de le pu-

* Milford
Litchton.

blier ainsi, dans un excellent Ouvrage qui a paru depuis peu sous son nom.

A l'égard de la seconde Classe, qui regarde les Evénemens qui se sont vérifiés dans la suite des tems, je la réduis d'abord à ces trois principaux, dont le développement me donnera lieu d'en relever plusieurs autres qui ont été eux-mêmes une suite de ceux-ci : savoir, l'Etablissement de la Religion de Jésus-Christ dans toute la Terre, la Réprobation des Juifs, & la perpétuité des Vicaires de Jésus-Christ dans la personne des Pontifes de Rome.

Permettez, Madame, que j'insiste particulièrement sur les évènements de cette dernière espèce ; parce que nous n'avons pas seulement l'avantage d'en puiser la preuve, comme celle des précé-

dens , dans les Livres saints , & dans la tradition la plus constante ; mais nous avons encore celui d'en être , pour ainsi dire , les témoins *oculaires* , par les monumens authentiques qui en subsistent encore parmi nous : avantage que n'ont pas eu nos premiers Peres dans la foi. C'est ainsi , qu'au lieu de présenter , comme font nos Docteurs , ces mêmes événemens comme autant de preuves de la vérité de notre Religion en général , je les propose ici comme autant de preuves particulieres de la vérité de la Résurrection de Jésus-Christ , dont ils devoient être la suite , ainsi qu'il l'avoit prédit lui-même d'après les Prophetes.

» Il falloit , *dit-il* à ses Apôtres ,
 » dans une de ses apparitions depuis sa Résurrection * , il falloit
 » que tout ce qui a été écrit de
 » moi dans la Loi de Moïse , dans

* Voyez
 S. Luc , ch.
 24 , verset
 66 , 48.

» les Prophetes , & dans les Pſeu-
 » mes, fût accompli... Il falloit, se-
 » lon qu'il est écrit, que le Christ
 » souffrît, qu'il ressuscitât le troi-
 » sieme jour, qu'on prêchât en
 » son nom la pénitence des pé-
 » chés à toutes les Nations, en
 » commençant par Jérusalem... »

Je commence donc par *l'éta-
 blissement de la Religion de Jé-
 sus - Christ*, parce que ce fut, en
 effet, le premier soin dont s'oc-
 cuperent les Apôtres, après ce
 changement merveilleux que la
 Résurrection opéra en eux.

Je ne puis d'abord considérer
 cette grande entreprise, sans faire
 ici deux réflexions générales, qui
 m'ont toujours frappé, & qui
 ne vous auront pas sans doute
 échappé, Madame: l'une, qu'a-
 vant les Apôtres de Jésus-Christ,
 personne n'avoit encore osé ten-
 ter de renverser l'Idolâtrie, quoi-

qu'il y en eût plusieurs, parmi les Philosophes Payens, qui la méprisoient ouvertement, tels que Socrate & Platon : l'autre, qu'il n'y a que la Religion sainte que nous professons, qui ait la vertu singulière d'animer ses Sectateurs d'un zèle assez ardent pour chercher à la répandre, jusqu'à leur faire parcourir l'Univers, dans la seule vue de la faire embrasser.

Aussi voit-on que c'est la seule, dont son Auteur ait chargé spécialement de ce soin ceux à qui il a confié le dépôt de sa Doctrine.

» *Allez*, dit Jésus-Christ à ses
 » Apôtres, lorsqu'il étoit sur le
 » point de les quitter, *allez par*
 » *tout le Monde, & prêchez l'E-*
 » *vangile à tous les Hommes.*»

Voyez S.
 Machieu,
 chap. 28,
 verset 18.

Voyez S.
 Marc, ch.
 16, verset
 14.

Voilà quelle fut la mission qu'il leur donna. Voici quelles furent les promesses dont il l'accompagna. « *Je serai avec vous*, leur

• dit-il, *jusqu'à la consommation
 • des siècles... Au reste, les hommes
 vous chargeront d'injures, vous
 persécuteront, diront toutes sortes
 de mal de vous, & le tems va venir,
 que quiconque vous fera mourir,
 croira faire un sacrifice à Dieu...
 Mais réjouissez-vous, & faites
 éclater votre joie, parce qu'une
 grande récompense vous est réservée
 dans le Ciel.... Enfin, quels
 devoient être les caractères par-
 ticuliers, auxquels ils pourroient
 reconnoître le fruit de leur mis-
 sion ? Voici ce que leur ajoute à
 ce sujet leur divin Maître : *La foi
 de ceux qui croiront en moi, sera
 suivie de ces miracles ; ils chas-
 seront les Démons ; ils parleront
 des Langues qui leur étoient in-
 connues ; ils toucheront les ser-
 pens, & boiront les poisons sans
 péril ; ils guériront les mala-
 des... &c.**

Voyez S.
 Jean, chap.
 16, verset
 16, 23.

Or est-il, en effet, aucune de ces prédictions que l'événement n'ait parfaitement justifié ? Que je me plais, Madame, à me représenter ce moment précieux de ma Religion, où ces Serviteurs fidèles se mettent en devoir d'exécuter ponctuellement les ordres de leur Maître, en se distribuant entr'eux toutes les parties de l'Univers, pour y prêcher sa Résurrection dont ils avoient été les témoins ! C'est ici, où je ne puis qu'admirer, avec Saint Paul*, ce trait particulier de la divine Providence, qui a choisi *ce qu'il y a d'insensé dans le monde, pour confondre les sages ; ce qui est foible selon le monde, pour confondre ce qu'il y a de fort ; ce qu'il y a de méprisable dans le monde, & ce qui n'est rien, pour détruire ce qui est grand ; afin que nul homme ne se glorifie devant Dieu....*

* Voyez
épître pre-
mière aux
Corinth.
ch. 1, vers.
19.

Quelle entreprise , en effet , que celle que ces Ouvriers Evangeliques osent tenter ! Quoi ! de pauvres Pêcheurs , des gens grossiers , ignorans , durs d'esprit , & qualifiés tels par celui même qui les charge d'aller prêcher sa Doctrine , entreprendre de porter cette même Doctrine jusqu'aux extrémités de la Terre , & de la faire embrasser par tout l'Univers ! Et dans quel tems forment-ils ce projet ? Dans le tems le moins propre en apparence pour l'exécuter. Dans le siècle le plus poli , & le plus éclairé qui fût jamais. Dans le siècle d'Auguste , où fleuroient les plus grands Génies , les Philosophes les plus célèbres qu'aient jamais produit Rome & Athènes. Dans un tems sur-tout , où regnoient deux sortes de Religions , les plus opposées à celle qu'ils vouloient introduire , l'*Ido-*

lâtrie d'une part , d'autant plus difficile à déraciner , qu'elle n'avoit été inventée que pour flatter les sens & les passions : & le *Judaïsme* de l'autre, suivant lequel le Messie attendu devoit être un Roi de gloire qui délivreroit les Juifs du joug des Romains , & suivant lequel il y avoit aussi des malédictions prononcées contre celui qui seroit *suspendu sur le bois*. C'est ce tems - là même que prennent ces Ouvriers Evangéliques , pour supplanter l'une & l'autre de ces Religions, par une nouvelle qui avoit pour Auteur un Homme - Dieu *crucifié* ; qui propoisoit à croire des *Mystères incompréhensibles*, une *Morale des plus sévères* ; qui n'offroit , à ceux qui vouloient l'embrasser , que des *croix & des humiliations*.

Mais , avant que de pouvoir y

parvenir , à combien de croix , à combien d'humiliations ne devoient-ils pas s'attendre eux-mêmes, ces Envoyés de Jésus-Christ? Que de calomnies , que de persécutions n'avoient-ils pas à essuyer? Jésus-Christ les leur avoit prédites, comme nous venons de le voir , & sa sainte Parole n'a pas manqué de se vérifier. Nous savons , d'après les Annales qui nous ont été conservées de ce tems-là par les soins des Auteurs , même Payens, qu'il n'est sorte d'opprobres & de crimes dont on ne les chargeât , pour les rendre odieux aux Empereurs qui gouvernoient alors l'Univers ; qu'on cherchoit à les rendre responsables de tous les malheurs publics ; qu'on les accusoit , tantôt d'être des Athées, parce qu'ils n'admettoient aucun des Dieux qu'on adoroit dans les Temples ; tantôt d'être des per-

turbateurs du repos public, parce qu'ils tenoient des assemblées secretes. C'est sur ces prétextes qu'on les envoyoit au supplice, qu'on les livroit aux tourmens les plus affreux que la Barbarie ait jamais pu inventer; tourmens qui leur devinrent même si familiers, qu'on n'appella plus dès - lors les Chrétiens, que *Gens à sarmens*, *Gens à poteau**.

* *Sarmen.*
carri, fema-
xii. Voyez
 apolog. de
 Tertul. ch.
 48.

Et cependant, qui l'auroit cru? cette entreprise si hardie, disons mieux, si extravagante aux yeux de l'humanité, ces premiers Héros du Christianisme en sont venus à bout; & même avec un succès si rapide, que l'Empire Romain qui se croyoit lui seul tout l'Univers, n'étoit déjà plus, de leur tems, qu'une simple portion de l'Eglise naissante; & qu'ils ont eu la consolation, avant que de mourir, d'entendre les Payens murmurer

murmurer de ce que leurs Temples étoient devenus déserts (1). Eh ! comment y sont-ils donc parvenus ? Est-ce par la force du raisonnement ? Est-ce par l'effet de leur éloquence ? Non , sans doute. Nous l'avons dit , les Apôtres ne s'amusoient pas à disputer , à philosopher : ils faisoient consister principalement leur science dans celle des faits dont ils avoient été les témoins. Et quels étoient ces faits ? C'est que ce même Jésus-Christ crueifié ,

(1) Voyez Tacite dans ses annales xv , n. 444 , où il convient que « dans le tems » qu'il écrivoit , le christianisme s'étend « doit déjà par-tout » .

C'est aussi le témoignage qu'en rend Pline dans sa lettre à Trajan , où il dit , en parlant de la Religion Chrétienne , « ce » mal contagieux n'a pas seulement in- » fecté les Villes , il a gagné les Villages » & les campagnes » .

Voyez aussi le dialogue de S. Justin , n. 114 , avec le Philosophe Tryphon.

E

qu'ils prêchoient, étoit ressuscité ; c'est qu'il avoit prédit qu'il ressusciteroit ; c'est , en un mot , qu'ils l'avoient vu depuis la Résurrection. Ils ne se contentoient pas , comme nous l'avons dit , d'affirmer verbalement ces faits ; mais ils les confirmoient encore par d'autres faits dont les Payens étoient eux-mêmes les témoins , & que Jésus-Christ leur avoit assigné , comme autant de preuves particulières de la vérité de leur mission ; savoir , d'une part , les *Miracles* qu'ils ont opéré au nom de ce même Jésus-Christ ressuscité ; & de l'autre , le *Martyre* qu'ils ont enduré pour la défense de la vérité de cette même Résurrection.

Al'égard des *Miracles*, ils sont si constans , & en si grand nombre , qu'on ne croit pas qu'il soit possible de les révoquer en doute.

Les Payens même n'ont osé les nier; & ils ont seulement cherché à éluder les argumens qu'on vouloit en tirer contr'eux, en attribuant ces Miracles, comme ceux de Jésus-Christ, à des *opérations magiques*. * Mais, sans nous arrêter à réfuter des objections aussi pitoyables, qu'avons-nous besoin d'autre preuve, pour confondre nos Incrédules sur ce point, que cet argument sans réplique que leur fait Saint Augustin, lorsqu'il dit que, « pour pouvoir contester la vérité de ces Miracles, il faudroit supposer un plus grand Miracle encore, qui seroit qu'une Religion telle que la nôtre eût pu s'établir sans Miracles. »

* Voyez Lucien, dial. de Philiparris.

Pour ce qui concerne les *Martyrs*, l'on ne croit pas non-plus, qu'il soit besoin de rappeler ici les preuves incontestables que

nous avons de l'accomplissement de cette dernière partie de la prédiction faite par Jésus-Christ à ses Apôtres, en leur donnant sa mission. Indépendamment des monumens authentiques, qui nous en restent dans les Actes des Martyrs, recueillis par S. Pionius, & dans ceux dressés par les payens mêmes qui sont connus sous les noms d'Actes *Proconsulaires*, & d'Actes *Présidiaux* **. L'on ne voit pas que jamais aucun Auteur, se soit avisé d'élever le moindre doute à ce sujet. Tacite en convient lui-même*, & fait le détail des affreux supplices qu'on leur fit souffrir, sous le règne de Néron, sous le prétexte qu'ils étoient coupables de l'incendie qui venoit d'arriver dans Rome, *quoiqu'ils ne fussent pas*, ajoute cet Auteur, *tant convaincus de ce crime, dont on les accu-*

* Voyez les actes des Martyrs de D. Ruillard.

** Voyez ses annales. liv. n. 44.

*eufoit, que de la haine du genre-
 humain... C'est auffi au fujet de
 cette ardeur extraordinaire pour
 le Martyre, que Pline, dans fa
 Lettre à Trajan, appelle les Chré-
 tiens, gens d'une opiniâreté in-
 vincible... que Marc-Aurèle, dans
 fes Réflexions Morales*, les com-
 pare à une troupe armée à la le-
 gère... & qu'enfin Julien dit, en
 parlant d'eux, qu'ils couroient au
 Martyre, comme les abeilles à
 leurs ruches.... C'est ainfi, qu'à
 l'exemple des Apôtres & des Dif-
 ciples, l'on voyoit des milliers de
 perfonnes, de tout âge, de tout
 fexe, & de toute Nation, aller
 au-devant des fupplîces. C'eft
 ainfi, que la mort, ce principe
 fatal de la deftruction pour toute
 fociété, n'a fait que multiplier de
 plus en plus les Difciples de Jésus-
 Chrift, & fervir de femence au
 Chriftianifme*, pendant trois fié-*

* Voyez
liv. 11.

** Sans
guis, Mar-
tyrum, fe-
men chris-
tianorum.

cles de persécutions, sous les Empereurs Payens.

Il ne faut pas croire cependant, que ces persécutions aient été absolument sans aucun relâche. Disons-le à l'honneur de l'humanité, ce ne fut que sous les Empereurs les plus cruels & les plus dépravés dans leurs mœurs, tels que les Néron, les Domitien, les Héliogabale, &c. qu'on a vu couler aussi abondamment le sang de nos premiers Martyrs. Nous voyons, au contraire, que ceux de ces Empereurs, qui ont passé pour les plus humains & les plus sages, comme les Trajan, les Antonin, les Marc-Aurèle, les Alexandre-Sévère, & les Adrien, frappés de la candeur & de l'innocence des mœurs de ces premiers Chrétiens, & sur-tout de la soumission parfaite qu'ils marquoient aux ordres émanés de leur autorité,

dans tout ce qui n'intéressoit pas leur Religion, les ont laissé respirer tranquillement, pendant presque tout le tems de leur règne.

A l'égard de *Trajan*, l'on sait que ce qui l'appaisa principalement sur le compte des Chrétiens, fut la Lettre de Pline, dont nous venons de parler, où, en rendant compte à cet Empereur, de la commission dont il l'avoit chargé, de faire des informations sur la conduite des Chrétiens, il leur rend entr'autres ce témoignage, « qu'ils étoient si soumis » aux Souverains, qu'ils cessoient » aussi-tôt leurs assemblées, dès » que l'Empereur les défendoit....

Nous avons aussi une Constitution de l'Empereur *Antonin*, adressée aux Etats d'Asie, * pour leur faire suspendre les persécutions contre les Chrétiens.

Quant à *Marc-Aurèle*, l'on

E iv

* Elle est rappor. par Euf. Hif. Eccl. l. 4, chap. 13.

fait que ce qui le fit sur-tout revenir de la prévention qu'il avoit d'abord prise contr'eux , fut le Miracle opéré en sa faveur , par les prieres d'une Légion Chrétienne qu'il avoit dans ses troupes , & qui attirerent les foudres du Ciel contre ses ennemis ; Miracle qui fit donner à cette Légion le nom de *Fulminante* , & duquel il reste encore une preuve subsistante dans l'Inscription qu'on voit sur la Colonne Antonine , à Rome. Suivant cette Inscription , le Miracle est attribué à *Jupiter le Pluvieux*. Suivant Dion Cassius^{*}, à un nommé *Armuphis* , grand Magicien , qui étoit pour lors à la suite de Marc-Aurèle. Cet Auteur ajoute , que cet Empereur écrivit au Sénat , pour lui faire part de la victoire qu'il venoit de remporter , *comme lui ayant été octroyée par la grace & faveur*

* Voyez
Dion, ch.
7, sur
Marc-Au-
rèle.

Spéciale des Dieux... Mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'événement en a fait voir la véritable cause, par la cessation absolue des persécutions dans les derniers tems du règne de cet Empereur.

Enfin, pour ce qui concerne les Empereurs *Alexandre-Sévère*, & *Adrien*, nous savons, d'après les Auteurs qui ont écrit leurs Vies, & notamment *Lampride*, que l'un & l'autre de ces Empereurs furent tellement frappés du récit des merveilles qu'ils entendoient dire de Jésus-Christ, qu'ils voulurent le faire recevoir au nombre des Dieux, & lui bâtir des Temples.

NOUS voici présentement à cette Epoque si flatteuse pour la Religion, à cet heureux instant, où, après trois siècles de persécution, la paix a été enfin ren-

E v

duc à l'Eglise, par le premier Empereur Chrétien. Peut-on ne pas mettre cet événement au nombre des preuves les plus fortes de la Résurrection de Jésus-Christ, si l'on remonte à la véritable cause d'une révolution aussi merveilleuse? Qui ne fait, en effet, qu'elle est dûe principalement à ce prodige éclatant, qui fut le présage de la victoire mémorable que le grand Constantin remporta aussitôt après sur le tyran Maxence, qui lui disputoit l'Empire du Monde: je veux dire, à l'apparition de cette Croix lumineuse, qu'on vit tracée sur le Firmament, avec ces mots: *Tu vaincras en ce Signe*. La vérité de ce fait extraordinaire, qui arriva en plein jour, & à la vue de tout un grand Peuple, nous est attestée de tant de manières, qu'il n'est pas possible de le révoquer en doute. In-

dépendamment des témoignages réunis de tous les Auteurs de ce tems-là , nous en avons encore des monumens subsistans , dans les Médailles frappées à cette occasion , & dans l'Arc Triomphal que le Sénat de Rome fit dresser à cet Empereur , en l'honneur de cette victoire , avec cette Inscription , qui nous est rapportée par Baronius (1) : « Le Sénat , & le
 » Peuple Romain , a dédié cet
 » Arc Triomphal à l'Empereur
 » César - Flave - Constantin - Au-
 » guste , le très-grand & pieux ,
 » le Libérateur de la Ville , & le
 » Fondateur de la Ville Romaine ,
 » à cause que , par l'inspiration
 » de la Divinité , par la gran-

(1) Voyez Baronius , tom. 3 , pag. 96.
 Voyez Eusebe , vie de Constantin , liv. 1 , chap. 29 & 30.

Voyez aussi Nazaire , son panégyriste. *Panegyrici veteres* , pag. 126. Tom. 3 , pag. 96.

• leur de son courage, & par les
 • justes armes, il a vengé la Ré-
 • publique dans un jour, & qu'il
 • l'a délivrée du Tyran & de sa
 • faction.» L'on fait d'ailleurs,
 d'après Nazaire, dans son Pané-
 gyrique de cet Empereur, qu'il
 avoit à peine vingt-cinq mille
 hommes, contre Maxence qui
 en avoit plus de cent mille. Aussi
 la conduite qu'on vit tenir à ce
 Prince depuis ce tems-là, ne per-
 met-elle pas de douter de la
 conviction intime où il étoit,
 qu'il ne devoit qu'à la protection
 du Ciel, & sur-tout au signe sa-
 cré de notre Rédemption, une
 victoire aussi inespérée. Je veux
 parler, non-seulement de ce fa-
 meux Edit, qu'il s'empressa de
 faire publier pour faire cesser
 l'usage du supplice de la Croix,
 & de l'attention qu'il eut de la
 faire respecter, en la portant lui-

même sur son Diadème ; mais principalement des marques éclatantes qu'il donna de son zèle pour en augmenter le Culte, en concourant, comme il fit, à l'exécution du projet que conçut dès-lors sa mere Sainte Hélène, de se rendre à Jérusalem , pour y faire la découverte de ce Bois précieux, sur lequel le Sauveur du Monde avoit fini sa vie mortelle : découverte à laquelle on fait qu'elle parvint par l'effet d'un autre Miracle non - moins éclatant que celui dont nous venons de parler, & qui nous est aussi attesté par une foule de monumens qui subsistent encore ; je veux parler, sur-tout, des vestiges d'un grand nombre d'Eglises, construites sur les saints Lieux par les soins de cette Sainte Impératrice , en reconnaissance de cette double faveur du Ciel. Or, comme les dé-

penſes énormes qu'a dû coûter la
 conſtruction des édifices auſſi
 ſomptueux , & auſſi multipliés ,
 n'ont pu être , ſans contredit , que
 l'effet de la puiffance & de la li-
 béralité d'un Empereur de l'Uni-
 vers , tel qu'étoit Conſtantin , il
 faut conclure en même-tems
 des veſtiges qui nous en reſtent ,
 la certitude de l'un & l'autre des
 Miracles dont nous venons de
 parler. Je ne fais , Madame , ſi
 ce raifonnement fait ſur votre
 eſprit la même impreſſion que
 ſur le mien : mais je ne puis vous
 diſſimuler que j'en ſuis tellement
 affecté , que quand j'aurois vu
 opérer ſous mes propres yeux ces
 deux prodiges , je ne m'en tien-
 drois pas plus aſſuré que jé le ſuis
 à la vue de ces monumens , aux-
 quels ils ont donné lieu. Et pour-
 quoi , après tout , n'en ſerions-
 nous pas auſſi frappés que l'ont

été tant de grands personnages , qui vivoient dans des tems voisins de ces événemens , & qui étoient par conséquent plus à portée d'en démêler la véritable cause? Vous jugez bien , Madame , que je veux vous parler sur-tout , du grand Saint Jérôme , de cet homme non - moins admirable par la sublimité de sa science que par celle de ses vertus; de ce Père de l'Eglise , qui contoit les Papes parmi ses Disciples , & à qui nous devons cette admirable Traduction de l'Ecriture , connue sous le nom de *Vulgate*. Oui , c'est ce grand homme , que le désir de voir par lui-même tout ce qu'il entendoit raconter des merveilles opérées sur les saints Lieux , & particulièrement de celles dont nous venons de parler , enflamma à tel point , qu'on le vit tout-à-coup quitter le sé-

jour de la première Ville du Monde , où il jouissoit de la considération la plus distinguée , pour venir fixer sa retraite dans l'Etable de Bethléem , où il n'avoit , au milieu des plus grandes austérités , qu'il n'a cessé d'y pratiquer pendant tout le reste de ses jours , d'autre consolation , que celle que lui inspiroit la vue de la Crèche où étoit né son Sauveur , & dans laquelle il a puisé sans doute ces lumières célestes qui ont présidé à la composition de cette admirable Traduction , dont nous venons de parler. Devrions-nous , encore une fois , rougir de notre crédulité sur ce point , quand nous la voyons autorisée par un si grand exemple ?

Mais , en parlant des prodiges éclatans , qui ont rendu la paix générale à l'Eglise , je ne dois pas oublier les triomphes particuliers

qu'elle a remporté sur ceux qui ont voulu troubler cette paix dès ces premiers tems ; je ne veux pas parler seulement ici de ces Philosophes Antichrétiens, tels que les Celse, les Porphyre, les Julien, & autres que j'ai cités en commençant ; mais principalement des Ennemis qu'elle a vu s'élever dans son propre sein, je veux dire ces fameux Hérésiarques, qui ont osé l'attaquer dans son berceau, tels que les Nestorius, les Eutiches, les Arrius, les Manès, & autres, qui ont été foudroyés successivement par les Conciles, & par les Ecrits des SS. Peres, de maniere qu'il n'en reste plus aucun vestige.

Mais laissons là, pour un moment, les merveilles qui ont accompagné l'établissement de la Religion de Jésus-Christ chez les

Gentils, & jettons un coup-d'œil sur cette Nation qui l'a vu naître dans son sein; sur ce Peuple autrefois si privilégié, si favorisé du Ciel, & qui a été appelé par cette raison le *Peuple de Dieu*. Voyons accomplir sur lui toutes les malédictions que Jésus-Christ avoit annoncé devoir être la suite de sa mort & de sa Résurrection.

En effet, l'Évangile nous apprend * que quelques jours avant sa mort, ce divin Sauveur jetant ses regards sur Jérusalem, s'attendrit jusqu'aux larmes sur le sort de ce peuple ingrat, & qu'il lui prédit alors tous les malheurs qu'il alloit s'attirer, en se rendant coupable de sa mort, & en demandant que son sang retombât sur lui & toute sa postérité; qu'il lui annonce entr'autres, qu'avant que la génération

* Voyez
 § Mathieu,
 ch. 2, ver.
 93, & ch.
 23, verset
 74.

qui subsistoit alors , fut éteinte ;
 la Ville seroit entièrement rui-
 née & saccagée , son Temple dé-
 truit jusqu'à la dernière pierre ;
 que ce qui échapperoit de ce
 Peuple à la fureur du Soldat , se-
 roit errant & *dispersé* dans tout
 l'univers , & qu'il resteroit dans
 cet état jusqu'au moment mar-
 qué pour son retour à la con-
 noissance de son Rédempteur.

Or est-il rien de tout cela que
 l'événement n'ait justifié à la
 Lettre ? Nous savons , d'après leur
 propres Historiens * , que la pre-
 mière partie de cette Prédic-
 tion , qui concerne la *destruc-*
-tion de leur Ville & de leur
Temple , s'est exactement accom-
 plie dans le temps marqué ; puis-
 qu'il s'étoit à peine écoulé trente
 annés depuis la mort de Jésus-
 Christ , lorsque les Romains vin-
 rent mettre le siège ; & sacca-

* Voyez
 Joseph ,
 histoire des
 Juifs.

gerent entièrement cette misérable Ville , sous les Empereurs Vespasien , & Tite. Ce qui s'exécuta même , comme l'on fait, d'une maniere si extraordinaire , que le dernier de ces Empereurs qui consumma l'entreprise , ne put s'empêcher de convenir qu'il n'avoit été en tout cela que l'Agent d'une main invisible *. Nous faisons également , d'après les Auteurs même Payens , que la Prédiction particulière qui regardoit leur Temple , & suivant laquelle il ne devoit pas y rester pierre sur pierre , s'est encore confirmée depuis ce temps-là d'une maniere éclatante , par l'inutilité des efforts que fit l'Empereur Julien pour le faire reconstruire , ou plutôt par le Miracle authentique qui s'opéra pour lors à la face de toutes les Nations rassemblées , & qui força

* Joseph
de la guerre
des Juifs ,
liv. 7 , ch.
16.

les Ouvriers employés à cette entreprise, d'y renoncer entièrement, après avoir fouillé jusqu'aux fondemens, & n'y avoir laissé, en effet, *pierre sur pierre*. Je ne vous rappellerai point ici, Madame, les circonstances merveilleuses qui accompagnèrent cet événement. Vous avez vu sans doute la Dissertation excellente que M. Warburton vient de nous donner à ce sujet, où toutes ces circonstances se trouvent recueillies avec leurs preuves tirées d'une foule d'Auteurs contemporains, & de l'Historien même de cet Empereur*, qui tout Payen qu'il étoit n'a pu s'empêcher de les rapporter d'une manière conforme au récit que nous en ont fait d'ailleurs S. Jean-Chrystome, Theodoret, Ruffin, & Sozomene.

* Ammien
Marcellin,
liv. 23.

Quant à l'autre partie de la

Prédiction qui concerne la *Dispersion des Juifs*, outre l'aveu formel que ceux-ci n'ont pu s'empêcher de faire dans leur Talmud *, que le Messie seroit une pierre de scandale pour les deux Maisons d'Israël, & un sujet de ruine à ceux qui habitent Jérusalem**. Outre les plaintes continues qu'ils font encore aujourd'hui dans leurs prières, sur les malheurs qu'ils ont éprouvés depuis la mort de Jésus-Christ: Nous n'avons pas besoin, pour nous convaincre de l'accomplissement de cette Prédiction, de recourir à la foi de l'Histoire, comme pour la précédente; puisque nous en avons la preuve encore subsistante sous nos propres yeux, & que nous avons même sur ce point, comme nous l'avons dit, un avantage particulier que n'avoient pas nos premiers Peres.

* Voyez le Talmud de Babylone.

** Voyez Joseph de la guerre des Juifs.

Quoi de plus étrange, en effet, que la conservation des gens de cette Nation que nous voyons encore subsister aujourd'hui depuis tant de siècles, sans avoir jamais pu trouver dès-lors aucun Souverain sous la protection duquel ils aient pu se ranger & se rassembler : ou plutôt, tandis que nous voyons au contraire que tous les Souverains de l'univers n'ont cessé de s'armer contre eux, & d'employer leur autorité pour les exterminer, sans en avoir jamais pu venir à bout : tandis que toutes les Nations divisées d'ailleurs sur la Religion, se réunissent dans leur commune haine pour les persécuter, & semblent s'être donné le mot pour extirper le Judaïsme. Nous ne trouvons plus en effet de traces du Paganisme qui regnoit alors ; je veux dire que les Dieux

qu'on s'étoit formés dans ce temps-là, n'ont plus de culte ni d'adorateurs. Cependant la Religion Judaïque subsiste encore, après avoir résisté aux malheurs d'une longue captivité, & aux fureurs de la persécution la plus constante.

Mais, parmi les divers signes de la reprobation de ce Peuple, j'en trouve deux sur-tout qui m'ont toujours beaucoup frappé, l'un c'est la *Multiplication* prodigieuse de ce Peuple, qui, dans son origine, n'occupoit qu'une très-petite portion de l'univers, & dont la plus grande partie des familles a du s'éteindre par le massacre horrible qui en a été fait en différens temps: multiplication qui est néanmoins devenue telle, qu'il n'est, pour ainsi dire, aucun coin de l'univers où il ne s'en trouve aujourd'hui: & cela

cela, tandis que je vois, d'un autre côté, qu'il ne subsiste plus aucune des autres Nations, infiniment plus nombreuses, qui fleurissoient dans ce même temps-là. L'autre, c'est *la Durée* de l'Exil de ce Peuple depuis plus de 17 siècles. Nous voyons, en effet, d'après sa propre Histoire, que de toutes les Captivités qu'il avoit essuyées auparavant en punition de ses crimes, notamment celles d'Egypte, & de Babylone, il n'y en a eu aucune qui ait duré plus de soixante - dix, à quatre - vingts ans: & encore faut-il remarquer en même-temps que les crimes, qui y avoient donné lieu, étoient des plus graves, puisqu'il ne s'agissoit rien moins que de l'Idolâtrie; & que d'ailleurs quelques dures que fussent ces captivités, elles ne l'étoient point tellement, qu'ils fussent privés de la liberté

F.

de s'assembler entr'eux , de faire des sacrifices dans leurs Temples , & même d'être jugés par leur propres Juges, comme nous en avons un exemple fameux dans l'Histoire de Sufanne. Cependant, voici plus de 17 siècles que dure l'exil dont il s'agit ; & qu'il s'exerce avec encore plus de rigueur que les précédens , puisqu'on leur a ôté jusqu'à la liberté d'avoir des Sacrificateurs , & des Juges. Il faut donc , (& c'est ici la conséquence accablante à laquelle ils ne peuvent trouver de réplique) , il faut donc qu'ils aient commis un crime encore plus grand que celui de l'Idolâtrie ; & ce crime, quel pourroit-il être ? sinon celui du *Déicide*.

Mais , avant que de finir un article aussi intéressant pour notre Religion , je ne dois pas omettre un trait qui fait infiniment

honneur à la Nation Angloise, & qui ne sert qu'à confirmer de plus en plus la vérité de la Prédiction dont nous venons de parler. Tout le monde a su la nouvelle tentative que les Juifs ont faite, il y a quelques années, auprès du Ministère Anglois, pour se faire admettre, moyennant des sommes immenses qu'ils offroient, à la participation des droits de Cité. Mais l'on a su aussi, en même-temps, que cette tentative a totalement échouée, par l'effet du soulèvement général du Peuple, contre le *Bill* qu'ils avoient d'abord surpris à ce sujet.

Nous voici, enfin, à ce grand Evénement, par lequel se terminent les Prédications que Jésus-Christ a faites à son Eglise, lorsqu'il lui a promis de rester avec elle jusqu'à la consommation des

siècles. C'est aussi celui qui met le comble à l'évidence des preuves de sa Résurrection, puisqu'il l'a prédit comme en devant être la suite. Je veux parler de la *Succession non interrompue de ses Vicaires sur terre*, dans la personne des Souverains Pontifes de Rome, à commencer par le Chef de ses Apôtres.

Permettez, Madame, que je m'arrête sur cette dernière preuve, avec d'autant plus de complaisance, qu'en même-temps que nous avons l'avantage d'en être les témoins *oculaires*, comme de la précédente, elle sert à assurer le triomphe particulier de l'Eglise Romaine, à laquelle nous avons le bonheur d'être attachés.

Que je me plais, en effet, à contempler un monument aussi précieux qui nous reste de l'accomplissement de cette Parole

divine, par laquelle Jésus-Christ a marqué pour Chef de son Eglise l'un des premiers Témoins de sa Résurrection, celui de ses Apôtres qui la publia le plus hautement, & avec tant de force & de véhémence, qu'il convertit, par ses deux premiers sermons, jusqu'à 8000 personnes : celui aussi, qui s'étoit d'ailleurs le plus distingué dans les différentes épreuves où ce divin Maître avoit mis son zèle & son attachement pour lui. Je veux parler sur-tout de ces trois endroits remarquables de l'Evangile, où nous voyons que Saint Pierre fit éclater éminemment ces trois vertus fondamentales de notre Religion, qu'on appelle *Théologiques* : savoir, en I.^{er} lieu *sa Foi*, lorsque Jésus-Christ ayant interrogé ses Apôtres sur ce qu'ils pensoient de lui; Saint Pierre fut celui qui rendit l'hommage le

* Voyez
actes des
Apôtres,
chap. 2, v.
40, & ch.
4, v. 4.

plus formel à sa Divinité , en lui disant qu'il *le croyoit le Christ, le fils de Dieu* * : hommage qui lui attira ce témoignage si glorieux de la part de son Maître ; « qu'il étoit bienheureux, puisque ce qu'il disoit lui avoit été révélé, non par la chair & par le sang, mais par le Pere qui étoit dans le Ciel... & qu'il étoit cette pierre sur laquelle il bâtiroit son Eglise, & que les portes de l'Enfer ne prévaudroient point contr'elle. ... 2° *L'Espérance* , lorsque Jésus-Christ lui ayant demandé s'il vouloit l'abandonner , comme avoient fait ses autres Disciples ; à *Qui irions-nous, Seigneur*, lui répond aussitôt Saint Pierre, *vous avez les paroles de la vie éternelle* ... 3° Enfin, *la Charité* : lorsque Jésus-Christ lui ayant demandé par trois fois différentes s'il l'aimoit plus que ne faisoient

* S. Math.
ch. 16, v.
16.

S. Jean ;
chaj. 6.

les autres Apôtres; Saint Pierre l'en assura autant de fois, & le fit même avec une forte d'impatience sur la troisième question, parce qu'il la regardoit comme superflue. Mais l'événement fit bientôt voir qu'elle ne l'étoit pas, puisque ce fut à la suite de cette dernière réponse, que le Sauveur du Monde, qui jusqu'alors s'étoit contenté de lui dire de *paître ses Agneaux*, c'est-à-dire, les simples Fidèles, lui assigna enfin la primauté sur les Pasteurs même chargés de la conduite des Fidèles, en lui disant de *paître ses Brebis*... L'on remarque aussi que ce fut à cette occasion que Jésus-Christ lui prédit le genre de mort qu'il devoit endurer, & qu'il a enduré en effet, pour justifier la vérité de la Mission qu'il avoit reçue de ce divin Maître.

s. Jean,
chap. 21.

On fait, au reste, que ce fut d'après cette Mission particulière que ce Chef des Apôtres s'étant rendu à Rome, pour y planter la Croix au lieu même où regnoient principalement les Idoles, & pour établir son siège sur le Thrône des Césars, il y est effectivement parvenu, & avec tant de succès que, depuis sa mort, la même Religion qu'il y a apportée, s'est soutenue, & s'est perpétuée dans la personne de ses successeurs, jusqu'au Pape qui tient actuellement le saint Siège.

Oui Rome, malgré les révolutions de toute espèce que cette Capitale du Monde a éprouvée du côté de sa Domination *temporelle*, jusqu'à devenir successivement la proie de toutes les Nations, même Barbares; Rome, depuis plus de dix-sept siècles

que Saint Pierre y a établi son Siège Pontifical, n'a éprouvé aucune espece de changement dans son Gouvernement *Spirituel*: & cela (remarquez Madame) tandis que de toutes les Dominations qui fleurissoient dans ce temps-là, il n'en subsiste plus aucune; & que même de toutes celles qui subsistent aujourd'hui, il n'en est point dont l'ancienneté remonte à beaucoup près aussi loin, que celle des Pontifes de Rome. Encore une fois pourrions-nous le croire, si nous ne le voyions de nos propres yeux? que, malgré des siècles de persécutions, pendant lesquels la plupart des successeurs de S. Pierre ont souffert jusqu'à la mort même, pour la conservation de ce dépôt sacré qui leur avoit été confié: malgré les schismes: malgré cette foule de Sectaires, qui se sont élevés dans son sein, cette sainte Religion;

qu'ils nous ont transmis, n'a rien perdu jusqu'ici de ses avantages; elle est toujours demeurée intacte, toujours ferme, inaltérable dans sa Doctrine, & telle en un mot qu'elle est sortie des mains de son divin Auteur. C'est ainsi que, comme ouvrages des hommes, ces Monstres de rébellion en ont éprouvé les vicissitudes. C'est ainsi, qu'on les a vu successivement se bouleverser les uns sur les autres, tellement qu'il ne reste plus aucun vestige des premières erreurs qui ont infesté l'Eglise. Il en a été d'elles, comme de celles qui les ont suivies, & qui les suivront, elles ont été & seront consumées par le temps, comme de vieux vêtements*.

* Sicut
vestimen-
tum vete-
rascent, ps.
101.

Vous voyez donc, Madame, que j'avois bien raison de vous dire, en commençant, que bien

loin d'être effrayé des nouvelles attaques, qui sont livrées aujourd'hui à notre Religion, rien ne devrait être sans doute plus capable d'ébranler notre foi, que de voir arriver les choses autrement qu'elles ne sont à cet égard; puisque nous n'aurions pas l'avantage de voir l'accomplissement des prédictions de son divin Auteur sur les combats continuels qui devoient accompagner & suivre son établissement. Avantage précieux, où nous trouvons par conséquent, autant de motifs particuliers de consolation & de confiance, qui ne nous permettent pas de balancer un instant, non-seulement à la préférer à toutes les autres, cette sainte Religion; mais encore à la regarder comme la seule véritable, la seule essentiellement divine. Eh! Que pourrions-nous craindre en effet? de

nous livrer, sans réserve, à une Religion si noble & si ancienne dans son origine, si magnifique dans ses promesses; qui ne laisse rien à espérer, mais au contraire tout à craindre, pour ceux qui ne la croient pas; qui condamne toutes les autres, & qu'aucune autre ne condamne, & ne peut condamner, à cause de la sainteté de sa morale: à une Religion enfin, qui a vaincu tant d'obstacles, qui a subjugué les esprits dans le siècle le plus éclairé; qui a triomphé des Monarques les plus puissans de la Terre, sans armes, & sans secours visibles; qui a triomphé des supplices les plus cruels, & des ennemis les plus dangereux; qui a triomphé du tems même; & sur laquelle, en un mot, nous avons vu, & nous voyons encore tous les jours, se vérifier cet Oracle de son divin Auteur: « Le

» Ciel & la Terre passeront , mais
» ma Parole demeurera éternelle-
» ment. » *

* V. S.
Luc, c. 21.
v. 32.

Que j'aurois encore de choses à vous dire, Madame , sur un si vaste sujet ? mais il est tems que je finisse cette Lettre, que vous trouverez peut-être déjà trop longue , parce que je ne vous y dis rien que vous ne sachiez aussi-bien que moi. Cependant, j'ai lieu de croire que vous m'excuserez d'autant plus volontiers , que je connois tout votre attachement pour une Religion que vous pratiquez si bien , & que vous connoissez aussi sans doute , ce plaisir si naturel, que l'on goûte à entendre parler de ce qu'on aime.

Je suis , avec respect ,

Madame ,

Votre, &c.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit, intitulé : *Motifs de ma Foi en Jésus-Christ*, par un Magistrat; & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. En Sorbonne, le 28 Novembre 1775.

Signé, DUVOISIN.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A NOS amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres, nos Justiciers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre amé le Sieur *** , nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Motifs de ma Foi en Jésus-Christ*, par un Magistrat, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission, pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons, par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le temps de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Impri-

meurs, Libraires & autres Personnes , de quelque qualité & condition qu'elles soient , d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance : à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume , & non ailleurs , en bon papier & beaux caractères ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglements de la Librairie , & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq , à peine de déchéance de la présente Permission ; qu'avant de l'exposer en vente , le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage , sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée , ès mains de notre cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France , le Sieur HUE DE MIROMENIL ; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , un dans celle de notre très - cher & féal Chevalier

Chancelier de France , le Sieur DE MAUPEOU , & un dans celle dudit Sieur HUBERT DE MIROMENIL ; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir le dit Exposant , & ses ayans-causes , pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes , qui sera imprimée tout au long , au commencement ou à la fin dudit Ouvrage , foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis , de faire , pour l'exécution d'icelles , tous actes requis & nécessaires , sans demander autre permission , & nonobstant clameur de haro , chartre normande , & lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles , le trente-unieme jour du mois de Décembre , l'an de grace mil sept cent soixante-quinze , & de notre regne le deuxieme. Par le Roi , en son Conseil.

Signé, LEBEGUE.

Registré sur le Registre XX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N^o 358, fol. 73, conformément au Règlement de 1723, qui fait défenses, article IV, à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre huit exemplaires prescrits par l'article 108 du même Règlement. A Paris, ce 5 Janvier 1776.

Signé, LAMBERT, Adjoint.

De l'Imprimerie de la Veuve HÉRissant,
Imprimeur du Cabinet du Roi; 1776.

LETTRE

DE NOTRE SAINT PERE LE PAPE

PIE VI,

à l'Auteur de cet Ouvrage.

PIUS, PP. sextus.

DILECTE FILI, salutem.....
Pergratam nobis rem fecit ven.
Frater Archiepiscopus Seleuciæ,
Noster apud Christianissimum Re-
gem Legatus, qui tuo nomine No-
bis deferendum curavit Opuscu-
lum illud tuum, quod *Motifs de
ma Foi en Jesus-Christ*, par un
Magistrat inscriptum est. Nos
quidem tibi plaudimus, & gratu-

LETTRE

DE NOTRE SAINT PERE LE PAPE

PIE VI,

à l'Auteur de cet Ouvrage.

PIE, PAPE, sixieme du Nom.

NOTRE CHER FILS, salut...
Nous avons reçu, avec beaucoup
de satisfaction, un petit Ouvra-
ge, que le vén. Frere Archevêque
de Seleucie, notre Nonce au-
près du Roi très-chrétien, a
pris soin de Nous envoyer de vo-
tre part, sous le titre de *Motifs de
ma Foi en Jésus-Christ, par un
Magistrat...* Nous vous applau-
dissons, & Nous vous félicitons de
la très-louable entreprise que vous

lamur de pulcherrimo consilio
quod suscepisti defendendæ Ca-
tholicæ Religionis adversus Scrip-
tores nimis multos, quorum in-
genia levitatis, impietatis, arro-
gantice plenissima, ad exsolven-
das, Divinitatis metu, mentes ho-
minum, his perditissimis tempo-
ribus, conversa sunt. Tu autem
perge, ut cœpisti, tibi que per-
suade in hujusmodi religiosis Mo-
numentis conscribendis, cum
apud homines, recte sentientes,
tum quod unice spectandum,
apud Authorem nostræ Religionis
Deum, magnam esse, & gratiam,
& gloriam. Quod Nostrum est;
Apostolicâ Benedictione te prose-
quimur, quam tibi, dilecte Fili,
peramanter impertimur... Datum

avez formé de défendre la Religion Catholique , contre des Ecrivains , malheureusement trop nombreux , dont les esprits pleins de légèreté , d'impiété , & d'arrogance , ne s'attachent , dans ces temps pervers , qu'à bannir du cœur des hommes , toute crainte de la Divinité. Continuez , comme vous avez commencé , & soyez bien persuadé que ces sortes de monumens consacrés à la Religion , en même temps qu'ils vous concilieront l'estime des hommes bien pensans , vous procureront un avantage , qui est le seul à considérer , beaucoup de grace , & de gloire auprès du divin Auteur de notre Religion. Quant à Nous , Notre cher Fils , Nous vous donnons Notre Bénédiction Apostolique , de tout notre cœur. . . .
Donné à Rome , en notre Palais de Saint Pierre , aux Ides de Mai

Romæ, apud S. Petrum, Idibus
Maii M. DCC. LXXVI, Pontificatûs
nostri anno II.

Au dos est écrit : Dilecto Filio
Muyart de Vouglans, Magni Con-
silli Consiliario.

Lutetiam Parisiorum.

PHILIPPUS BONAMICIUS,
à latinis Litteris Sanctitatis Sux.

M. DCC. LXXVI, la deuxième année de notre Pontificat.

Au dos est écrit : A notre cher
Fils Muyart de Vouglans, Con-
seiller au Grand-Conseil.

A Paris.

PHILIPPE BONAMICIUS, Secrétaire
de S. S. pour les Lettres latines.